



Rapport d'activité 2009/2010





SOMMAIRE

Message des dirigeants	3
Historique de la société	4
Eurogerm en bref	5
Faits marquants de l'exercice 2009/2010	8
Perspectives 2010/2011	10
Chiffres clés	11
Actionnariat et repères boursiers	13
Rapport de gestion	14
Rapport spécial du Conseil d'Administration	33
Comptes consolidés	35
- Bilan	36
- Compte de résultat	37
- Tableau de variation des capitaux propres	38
- Tableau consolidé des flux de trésorerie	39
- Annexe aux comptes consolidés	40
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	61
Comptes sociaux	64
- Bilan	65
- Compte de résultat	67
- Annexe aux comptes sociaux	68
- Tableau des filiales et participations	82
- Rapport des Commissaires aux Comptes	
• Rapport sur les comptes annuels	83
• Rapport spécial	86
Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010	92
- Avis de convocation et projet des résolutions	93
Calendrier de communication financière	99
Contacts	99





Message des dirigeants



M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Cet exercice 2009 / 2010 aura eu au moins trois vertus :

1. Démontrer la bonne résistance de notre modèle dans un contexte de crise économique et financière sévère et persistant,
2. Valider la pertinence de notre choix d'allouer plus de moyens à l'innovation, à la performance industrielle et à l'international,
3. Concrétiser trois ans d'efforts et de collaboration avec le Groupe NISSHIN et ainsi nous ouvrir les portes sur l'Asie.

Certes, les résultats et la croissance ne sont pas encore à la hauteur de nos grandes ambitions, mais suite à l'exercice précédent que nous avons mis à profit pour investir, nous disposons désormais d'un outil performant, d'équipes expérimentées et motivées, de moyens financiers importants et d'un potentiel de croissance très fort tant en Europe qu'à l'international.

Notre accord avec un grand partenaire tel que le groupe NISSHIN SEIFUN, l'un des premiers acteurs agroalimentaires asiatiques, notre toute nouvelle implantation aux Etats-Unis, la densité de nos programmes de développement, la mise en place d'un nouveau contrat social au sein d'EUROGERM devraient nous permettre d'aborder les prochaines années avec détermination et succès.

Merci de votre confiance.

M. Jean-Philippe Girard
Président Directeur Général

M. Benoît Huvet
Directeur Général Délégué



Historique de la société

Dates clés

- 1989** Création d'Eurogerm par Jean-Philippe Girard
- 1991** Invention de *Chronotec*
- 1998** Lancement de *Qualitec* et de *Evalsens*
- 1999** Création d'**Eurogerm Algérie**
- 2001** Création de l'Institut Arpèges
- 2002** Création d'**Eurogerm Sénégal**
- 2004** Lancement de *Qualitec Nutrition* et Création de **Eurogerm Mexico**
- 2005** Création d'**Eurogerm Espana**
- 2006** Création d'**Eurogerm Andina** (Pérou)
- 2007** Introduction sur Alternext paris, marché du Groupe NYSE-Euronext
Acquisition du **Groupe LEAG** en Espagne
- 2008** Prise de participation dans **IDS Condipoudre** et **Gustalis**
- 2009** Lancement d'**Eurogerm Brésil**
- 2010** Alliance avec le Groupe **Nisshin Seifun**

Palmarès

- 1994** 1^{ère} entreprise de la filière certifiée ISO 9001
- 1995** Trophée des « Espoirs de l'économie française »
- 2000** Trophée de l'Innovation décernés par l'INPI
Trophée Export « Challenge Bourgogne »
- 2003** Mise en place d'un dispositif de traçabilité par codes barres
- 2005** Prix de la performance « Société Innovante » (les Echos)
- 2006** Obtention de la certification ISO 22000 (Saint-Apollinaire)
- 2008** Obtention du label Pôle de Compétitivité VITAGORA
- 2009** Prix de l'Entreprise Internationale décerné par Ernst & Young et le magazine L'Entreprise



Eurogerm en bref

Notre mission

Concevoir, produire et commercialiser des correcteurs de meunerie, améliorants de panification, ingrédients techniques, avant-produits de boulangerie/pâtisserie/ traiteur

- Pour plus de régularité, de qualité et mieux valoriser les produits de la filière blé - farine - pain
- **Un seul objectif :**
Aider nos clients à travers notre offre produits / services à développer des produits sources de plaisir et de satisfaction pour le consommateur.



Une offre complète

Diagnostic



Tests de panifications, profils sensoriels / nutritionnels

Analyses



Analyses physico-chimiques et sensorielles, analyses de l'équilibre nutritionnel

Formulation



Sourcing, conception et assemblage des ingrédients avec une base de données de plus de 2000 formulations

Production



Production à façon, lignes dédiées, ligne petit conditionnement...

Contrôles



Contrôles produits, matières premières, produits finis, qualité et sécurité alimentaire

Commercialisation



Meunerie / Boulangerie / Ingrédients : Europe / Grand Export

Assistance Technique



Intervention d'experts sur sites, accompagnement de la démarche industrielle, mise des produits sur ligne

Formation co-développement



Pôle de formation et de développement, à vocation scientifique et pédagogique

Innovation



Sourcing matières premières, développement nouveaux ingrédients techniques / nouveaux process / nouveaux produits, démarche nutritionnelle



Expertises complémentaires



Spécialiste des avant-produits de Boulangerie-Pâtisserie : feuilletage, crème pâtissière, pâtes jaunes, génoise... **Un véritable savoir-faire dans la formulation à façon**



(Participation de 40%)

Spécialisée dans les conditionnements à façon de produits alimentaires (du 1 gramme au 200 grammes)
Une expérience de plus de 25 ans dans le domaine de l'ensachage de produits en poudre, en granulé ou liquides



Le Groupe

**Siège social
avec les sites
de production
en France**



Saint-Apollinaire / Dijon



Quétigny / Dijon

Filiales
Commercialisation
et production

1999 Eurogerm Algérie	2002 Eurogerm Sénégal	2004 Eurogerm México	2006 Eurogerm Andina Pérou	2007 LEAG Eurogerm Espagne	2009 Eurogerm Maroc	2009 Eurogerm Brasil
-----------------------------	-----------------------------	----------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------	----------------------------

**Autres
expertises**





Acteur de la filière blé-panification

- **Organisateur des Epix d'Or de l'Innovation**
Récompensent les projets de valorisation de la filière



- **Partenaire clé fondateur du Pôle Goût / Nutrition / Santé**

Partenariats ciblés :

INRA - UMR MSE (Microbiologie des Sols et Environnement)
UMR Flavic (Flaveur - Vision - Comportement du consommateur)
CESG (Centre Européen des Sciences du Goût)
CHU DIJON ...



- **Participation dans CERELAB, centre de recherche et d'application pour la filière blé/panification de VITAGORA®**

- ✓ **FERME D'EXCELLENCE®** : service d'expérimentation agronomique
Optimisation de la sélection variétale des blés
Evaluation de l'efficacité de traitements alternatifs en réponse aux recommandations du Grenelle de l'environnement
- ✓ **CEREALISABLE®** : service d'expérimentation et de caractérisation des céréales
Blés, farines et produits de panification
- ✓ **CONSOLAB®** : service d'étude de la mise en marché des produits de panification
Outils, laboratoires et magasins de mesure des préférences des consommateurs





Faits marquants de l'exercice 2009/2010

Entrée de Cathay au capital de Mobago

Cathay Capital private Equity

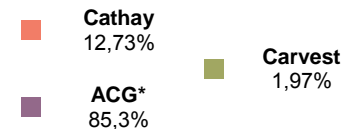
Première société de gestion franco-chinoise indépendante



- Entrée de **Cathay Capital** au capital de **Mobago**, principal actionnaire de EUROGERM avec 67,1% du capital
- Accompagnement de EUROGERM dans la **conquête des marchés asiatiques**, et plus particulièrement le **marché chinois**

► **Expansion du Groupe sur une nouvelle zone géographique : l'Asie**

Nouvelle répartition du capital de Mobago



* Société détenue à 100% par Jean-Philippe Girard, PDG d'Eurogerm

2 nouveaux administrateurs

Un Conseil d'Administration renforcé et composé de talents expérimentés à l'international

- **Philippe ALFROID**
 - ✓ Ancien Président du Groupe SPERIAN (ex BACOU-DALLOZ)
 - ✓ Ancien Directeur Général Délégué et actuel administrateur du Groupe ESSILOR
- **Edouard MOINET**
 - ✓ Co-fondateur et Directeur Général de Cathay Capital Private Equity, première société de gestion franco-chinoise indépendante agréée par l'AMF

► **Un Conseil renforcé pour accompagner la stratégie internationale du Groupe**



Renforcement à l'international

Poursuite du développement en Afrique

- **EUROGERM Maroc** : lancement de la production locale pour répondre au niveau de commandes très important tout en réduisant les délais de livraisons
- **EUROGERM Sénégal** :
 - ✓ Recrutement d'un nouvel ingénieur afin de soutenir le développement régional de la structure dans le cadre de la mise en place d'accords de libre-échange avec les pays voisins;
 - ✓ Investissements dans l'outil de production pour améliorer significativement la productivité.

Consolidation de l'implantation en Amérique Latine

- **EUROGERM Andina** : renforcement des infrastructures (siège social, entrepôt de stockage, bureaux, centre d'essais et de formation) pour couvrir les 6 pays de la Communauté Andine, notamment ceux situés à l'ouest de la Cordillère des Andes.
- **EUROGERM Brésil** : lancement de la **nouvelle filiale** à Sao Paulo pour renforcer la présence du Groupe sur le territoire brésilien, un marché porteur et en forte croissance représentant près de 200 millions de consommateurs.

► **Une internationalisation importante et une politique active d'innovation pour accompagner la croissance soutenue de la filiale**



Perspectives 2010/2011

Alliance avec Nisshin Seifun

Nisshin Seifun

Leader de la Meunerie au Japon

Coté à la bourse de Tokyo



- **Un projet industriel à très forte valeur ajoutée**
 - ✓ Des **synergies opérationnelles** et **technologiques**
 - ✓ Création d'une **joint-venture** à 50/50 entre les deux groupes en Chine
 - ✓ Un **accord de licence exclusif** pour l'importation, la production et la distribution des produits et services du groupe EUROGERM au Japon en Chine et en Thaïlande
- **Acquisition de près de 15% du capital de EUROGERM par NISSHIN SEIFUN**
 - ✓ Acquisition des titres EUROGERM sur la base d'un prix par action de 14 € pour un montant total de près de 8,9 M€.
 - ✓ A l'issue de cette opération, MOBAGO conservera 61,14% du capital et 73,63% des droits de vote de EUROGERM
 - ✓ Signature d'un pacte d'actionnaires entre MOBAGO et NISSHIN SEIFUN.



Chiffres clés

Compte de résultat consolidé simplifié au 31 mars 2010

<i>En millions d'euros</i>	31/03/09 12 mois	31/03/10 12 mois
Chiffre d'affaires	51,9	50,0
Marge brute	21,6	21,3
<i>En % du CA</i>	41,7%	42,7%
EBITDA*	5,3	5,3
<i>En % du CA</i>	10,2%	10,6%
Résultat d'exploitation	4,2	3,9
<i>En % du CA</i>	8,1%	7,8%
Résultat net des entreprises intégrées **	3,1	2,3
<i>En % du CA</i>	6,0%	4,6%

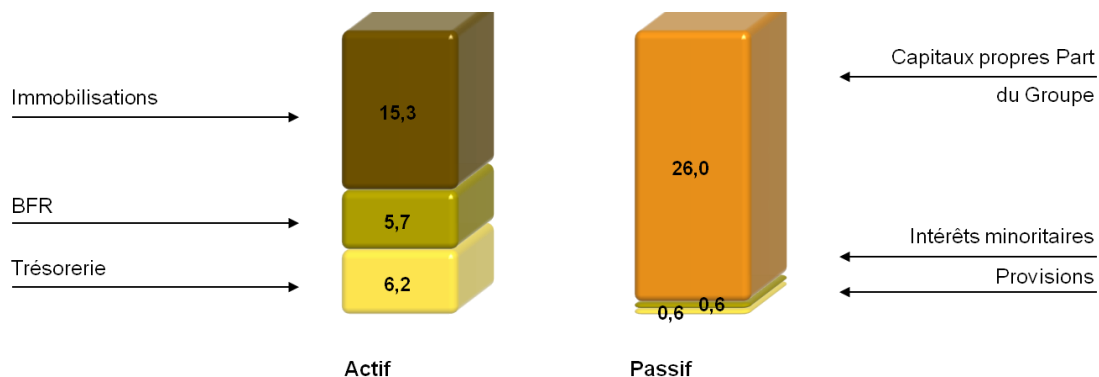
* EBITDA : résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill)

Un **résultat net des entreprises intégrées** qui s'établit à **2,3 M€** impacté par :

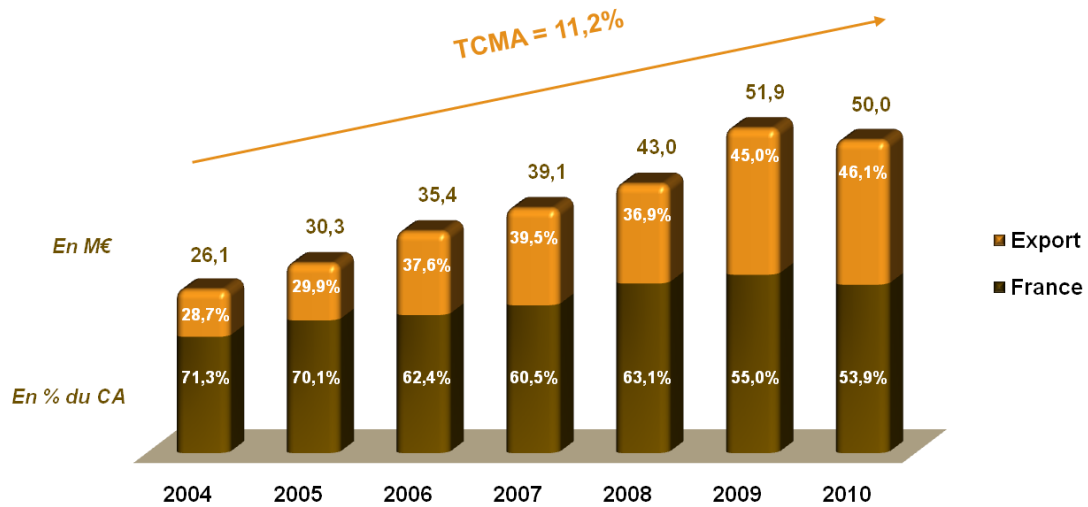
- ✓ Une baisse de la rémunération de ses produits financiers (-0.2 M€)
- ✓ Une augmentation des charges financières liées à la dette mise en place pour l'extension de l'usine de Saint-Apollinaire
- ✓ Une moindre exonération d'impôts relative à sa participation dans le pôle de compétitivité VITAGORA

Bilan consolidé simplifié au 31 mars 2010 (en M€)



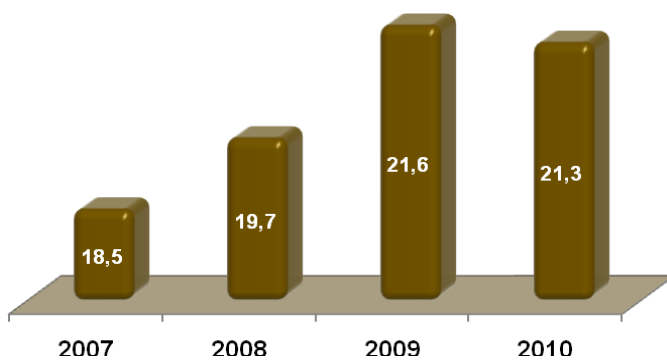


Evolution du chiffre d'affaires consolidé

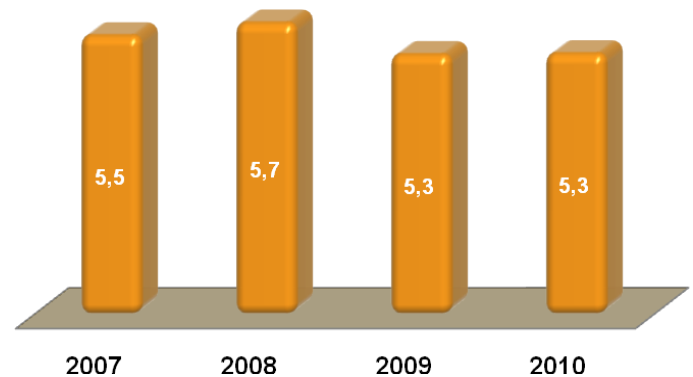


- **Hors ELCEA**, filiale non stratégique cédée le 1^{er} décembre 2009, le chiffre d'affaires annuel consolidé se serait élevé à **49,5 M€** (contre 50,8 M€ au 31/03/2009)
- **Croissance** de l'activité à **l'international** : le Grand Export (hors zone Europe) progresse de +1,9%, pour représenter 26,9% du chiffre d'affaires, contre 25,5% au 31/03/2009

Évolution de la marge brute (en M€)



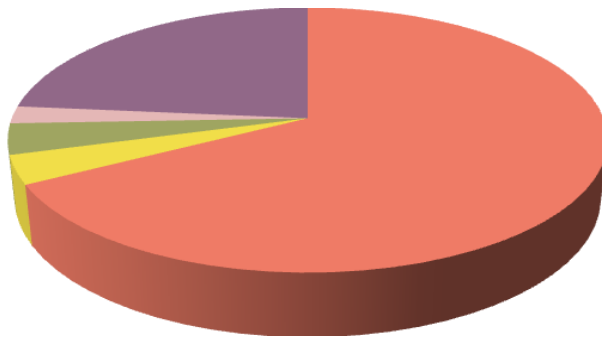
Évolution de l'EBITDA (en M€)





Actionnariat et repères boursiers

Répartition du Capital au 31 mars 2010



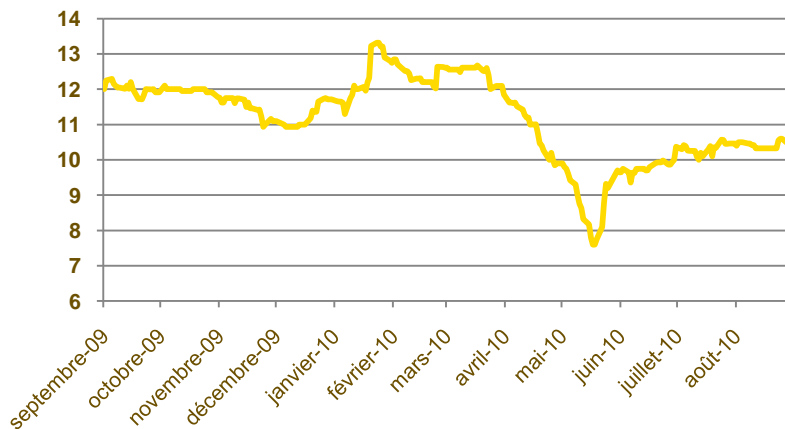
■	Mobago (ACG + Cathay + Carvest) 67,10%
■	Public 23,51%
■	Groupe Siparex 3,77%
■	Vadriette (Benoît Huvet) 3,51%
■	Salariés / Dirigeants 2,11%

Fiche Boursière

Cours :	10,46 €
Plus haut :	13,32 € (le 16/02/10)
Plus bas :	7,41 € (le 10/06/10)
Volume journalier moyen :	710 titres
Mkt Cap :	44,9 M€

Isin : FR0010452474 / Mnémo : ALGEM
Cotation en continu

Données au 23 septembre 2010





**Rapport de gestion sur les
opérations de l'exercice clos
au 31 mars 2010**



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2010

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts de la société Eurogerm (« **Société** ») et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) **SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE – ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES**

A. Faits marquants de l'exercice

A. Evolution des participations

- La société EUROGERM SA a racheté à EUROGERM OVERSEAS la quote-part que cette dernière détenait dans les sociétés EUROGERM Andina et EUROGERM Mexique, portant ainsi sa participation dans ces sociétés à 70%.
- La société EUROGERM SA a racheté les parts que détenaient les minoritaires dans la SARL EUROGERM OVERSEAS, afin de porter son pourcentage de détention à 100%. Suite à cette acquisition, La société EUROGERM OVERSEAS a été dissoute en novembre 2009 par transmission universelle de son patrimoine dans EUROGERM SA.
- La SARL EUROGERM ESPANA, filiale de commercialisation détenue au 31/03/2009 à 60% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute en avril 2009.
- Dans le prolongement de sa stratégie de focalisation sur son cœur de métier, EUROGERM SA a cédé le 1er décembre 2009 sa filiale de production ELCEA, fabricant de céréales techniques, afin de se recentrer sur son métier de sourcing et d'ingrédientiste.
- La filiale EUROGERM BRESIL a été créée en août 2009 et a démarré son activité en octobre 2009.



B. Autres faits marquants :

- L'extension de l'usine de Saint-Apollinaire est opérationnelle depuis la fin du 1^{er} trimestre 2009.

B. **Activité du Groupe**

Le groupe Eurogerm (« **Groupe** ») est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers, les boulangers industriels et les industries alimentaires en France, en Europe et à l'international.

1) Résistance du chiffre d'affaires

Malgré une conjoncture économique qui reste difficile, le chiffre d'affaires annuel consolidé de l'exercice 2009/2010 s'établit à 50,0 M€, en léger retrait de 3,6% par rapport à la même période en 2008/2009.

Cette stabilisation globale du chiffre d'affaires résulte de l'effet combiné d'un durcissement des conditions de marché en France et en Europe et d'une progression constante de l'activité du Groupe à l'international (46,1% du chiffre d'affaires réalisé à l'export sur l'exercice contre 45% au cours de l'exercice précédent).

A périmètre comparable (hors Elcea), le chiffre d'affaires consolidé atteindrait 49,5 M€, contre 50,8 M€ sur l'exercice précédent, soit une baisse de 2,5%.

Cette résistance du chiffre d'affaires global sur l'exercice résulte principalement de la bonne performance des correcteurs de meunerie (+3,1%), les activités d'améliorants de panification et des autres ingrédients / concepts s'étant inscrites en retrait respectivement de - 3,8% et de -6,8%, car elles sont plus sensibles aux difficultés économiques à l'international.

2) Progression continue de l'activité à l'export

L'activité à l'export (hors zone Europe) progresse de 1,9 % pour atteindre 26,9% du chiffre d'affaires sur l'exercice, contre 25,5% au cours de l'exercice précédent. Cette évolution valide les orientations stratégiques décidées par le Groupe depuis plusieurs années et confirme l'internationalisation réussie d'EUROGERM et son implantation croissante sur les marchés extérieurs.



La répartition du chiffre d'affaires par grande famille de produits et par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	Chiffre d'affaires		
	31/03/2010	31/03/2009	Var. en %
Améliorants de panification et pré-mix (secteur boulangerie industrielle)	19 329	20 084	-3,8%
Correcteurs de meunerie et pré-mix (secteur meunerie)	11 133	10 803	3,1%
Ingrédients, concepts, avants-produits de pâtisserie et divers	19 545	20 975	-6,8%
Total	50 007	51 862	-3,6%
<i>Dont France</i>	<i>26 956</i>	<i>28 512</i>	<i>-5,46%</i>
<i>Dont Export</i>	<i>23 051</i>	<i>23 350</i>	<i>-1,28%</i>
% France	53,9%	55,0%	
% Export	46,1%	45,0%	

C. Compte de résultat consolidé

Les chiffres clés du compte de résultat consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

En milliers d'euros	31/03/2010 (12 mois)	31/03/2009 (12 mois)	31/03/2008 (12 mois)
Chiffre d'affaires	50 007	51 862	43 022
<i>% de croissance</i>	<i>-3,6%</i>	<i>20,5%</i>	<i>10,1%</i>
Marge brute	21 332	21 618	19 735
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>42,7%</i>	<i>41,7%</i>	<i>45,9%</i>
EBITDA*	5 308	5 296	5 695
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>10,6%</i>	<i>10,2%</i>	<i>13,2%</i>
Résultat d'exploitation	3 880	4 226	4 848
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,1%</i>	<i>11,3%</i>
Résultat net des entreprises intégrées**	2 431	3 104	3 584
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>4,9%</i>	<i>6,0%</i>	<i>8,3%</i>
Résultat net part du groupe	1 793	2 419	3 465
<i>% de résultat net part du groupe / CA</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,7%</i>	<i>8,1%</i>

* EBITDA = résultat d'exploitation avant amortissements

** Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition (goodwill) et quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence.



La marge brute est quasi stable par rapport à 2009 en dépit du léger tassement de chiffre d'affaires. Et le taux de marge brute progresse quant à lui pour atteindre 42,7 % du chiffre d'affaires (contre 41,7% sur l'exercice précédent).

L'EBITDA est stable par rapport au 31/03/2009 grâce à une bonne maîtrise des charges de structure.

L'augmentation de plus de 0.3 M€ des dotations aux amortissements, liés principalement à la mise en service en début d'exercice de l'extension du site de Saint Apollinaire, entraîne une baisse du résultat d'exploitation de même montant.

Le résultat net des entreprises intégrées est en baisse sensible par rapport à l'année 2008 / 2009 du fait essentiellement de l'effet combiné d'une baisse de la rémunération de ses produits financiers (-0.2 M€), d'une augmentation des charges financières liées à la dette mise en place pour l'extension de l'usine et d'une moindre exonération d'impôts relative à sa participation dans le pôle de compétitivité VITAGORA.

D. Situation financière du Groupe

En milliers d'euros	31/03/2010	31/03/2009	31/03/2008
Actif immobilisé	15 323	16 755	10 586
Capitaux propres (part du groupe)	25 997	25 031	23 836
Intérêts minoritaires	682	520	384
Emprunts et dettes financières (1)	5 816	6 387	1 636
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	12 021	10 601	9 547
Trésorerie nette (2)-(1)	6 205	4 214	7 911

La situation financière du Groupe est saine avec un niveau de capitaux propres élevé. Au 31 mars 2010, les capitaux propres part du groupe représentent 63% du total du bilan, contre 60% au 31 mars 2009 et 69% au 31 mars 2008.

L'essentiel des investissements importants, tels que l'extension de l'usine de Saint-Apollinaire avec la mise en place de nouvelles lignes de production entièrement automatisées, et de laboratoires de R&D ayant été effectué au début de l'année 2009, le groupe a pu abaisser son endettement moyen et long terme : 5,8 M€ au 31 mars 2010 contre 6,4 M€ au 31 mars 2009. De fait, la situation financière du Groupe s'est encore renforcée, et la trésorerie nette s'élève à 6,2 M€ au 31 mars 2010, à comparer aux 4,2 M€ à fin mars 2009.

E. Investissements réalisés par le Groupe

Les investissements du Groupe (y compris financiers) se sont élevés au cours de l'exercice à un montant global de 1,3 M€ correspondant essentiellement au reliquat de l'extension de St Apollinaire, à la poursuite des développements informatiques initiés les années précédentes ainsi qu'à des compléments d'investissements chez Gustalis et Eurogerm Sénégal.



F. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les progrès réalisés se retrouvent dans la progression de notre activité et notre développement :

- suite à la création en août 2009 de la filiale au Brésil, l'activité est consolidée à compter du 1^{er} octobre 2009, date de son début d'activité ;
- malgré la conjoncture toujours dégradée en Espagne, l'activité d'Eurogerm-Leag a amorcé son redressement et a progressé de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent ;
- nous poursuivons les implantations à l'export par contacts directs, ainsi que les prospections dans de nouveaux pays et notamment en Amérique Latine, Afrique du Sud, Afrique de l'Est et Asie ;
- nous maintenons notre forte innovation produits et continuons le développement de services.

Il faut également noter qu'en plus de l'environnement économique mondial dégradé, l'exercice écoulé a été marqué par les deux difficultés suivantes :

- conjoncture dégradée en France et en Europe ;
- achèvement de l'extension du site de Saint Apollinaire qui a encore engendré certains dysfonctionnements et frais non récurrents liés notamment à la finalisation de la mise en route de l'usine.

G. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée notre Société sont les suivants :

- difficultés dans les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- concentration des intervenants sur les secteurs de la meunerie et de la panification ;
- volatilité du prix des matières premières ;
- évolution de la parité euro/dollar ;
- crise économique mondiale ;
- risques liés aux hommes et aux savoirs-faires du groupe ;
- risques liés aux produits et à la sécurité alimentaire ;
- risques pays (politico-géographiques) ;
- risque lié à la réglementation applicable aux industries alimentaires (traçabilité...).

Le Groupe, à travers la Société, a mis en place un système de management des risques afin de prévenir et réduire l'ensemble de ceux auquel il est confronté.

Par ailleurs, le Groupe estime ne pas être soumis à un risque de taux d'intérêt significatif, en raison de la faible sensibilité de son endettement aux variations de taux.

Enfin, le risque de change auquel le Groupe est confronté est également limité au risque de change peu significatif pesant sur les filiales étrangères en dehors de la zone Euro.

La Société a eu recours à des contrats de ventes à terme pour un montant total de 408 KUSD, destinés à couvrir des ventes futures en dollars.



II) EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 18 juin 2010, le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la Meunerie au Japon, a pris une participation dans le capital de EUROGERM SA de près de 15%. Cette prise de participation s'accompagne d'un partenariat stratégique visant à générer des synergies opérationnelles dans le développement de leurs activités internationales et technologiques, et de la création d'une joint venture à 50-50 entre les deux groupes en Chine.

III) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les matières premières, ingrédients et produits futurs sont identifiés et développés et/ou sélectionnés par une équipe de chercheurs et techniciens d'application de la Société.

Des collaborations scientifiques avec des universités ou centres de recherche sont entreprises afin d'élargir le champ d'expertise sur l'ensemble de la filière de l'agronomie à la boulangerie artisanale ou industrielle, en passant par la formation.

Dans le cadre de son activité de recherche et développement, la Société est un des partenaires clé du pôle de compétitivité VITAGORA, centré sur les axes Goût/Nutrition/Santé.

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et représentent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 près de 2% du chiffre d'affaires.

IV) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre l'orientation donnée à notre activité et nous envisageons une augmentation de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2010/2011 par la croissance de l'activité des sociétés en place. Par ailleurs, le démarrage d'une nouvelle filiale aux Etats-Unis et le partenariat avec NISSHIN SEIFUN devraient renforcer cette perspective de croissance.

V) PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Non applicable.



VI) REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Pour répondre à l'obligation faite par la loi de mentionner l'identité des personnes physiques ou morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital social, nous vous informons qu'au 31 mars 2010, la répartition du capital et des droits de vote de la société était la suivante :

	Situation au 31 mars 2010				Situation au 31 mars 2009			
	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% droits de vote
Société Mobago	2 884 080	5 699 357	67,14	76,07	2 882 373	5 697 650	67,10	77,59
Banque de Vizille	270 000	270 000	6,29	3,60				
Autres (dont Public)	1 141 441	1 522 504	26,57	20,33	1 413 148	1 646 012	32,90	22,41
TOTAL	4 295 521	7 491 861	100,00	100,00	4 295 521	7 343 662	100,00	100,00

Les modifications intervenues pour Mobago au cours de l'exercice portent sur les acquisitions d'actions réalisées dans le cadre du contrat de mandat qui la liait à Natexis Bleichroeder S.A. La société Mobago est une holding qui a pour principale activité la détention des titres de la Société. Elle est détenue majoritairement par la société ACG détenue à 100% par M. Jean-Philippe Girard, le Président et Directeur Général de la Société.

Suite à l'entrée au capital du Groupe NISSHIN SEIFUN en juin 2010, la répartition des actions est ainsi modifiée : Société Mobago 61.14%, NISSHIN SEIFUN 14.77%, Banque de Vizille, 6.29%, Autres actionnaires 17.80%

Nous devons vous rendre compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours (article L. 225-209-1 du Code de commerce).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité (d'un coût négligeable) :

- achat de 39 026 actions au prix moyen de 11,85 €
- vente de 35 765 actions au prix moyen de 11,38 €

Au 31 mars 2010, la société détenait 14 927 de ses propres actions (soit 0.35% du capital) pour une valeur brute de 179 K€.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Est joint en **Annexe A** un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité de la Société établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce.



VII) FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes annuels vous indique les principales données financières de ces sociétés. Nous vous rappelons que les filiales et participations sont présentées aux paragraphes VIII et XIII.

Prises de participation ou de contrôle

La Société a pris une participation supplémentaire de 49% dans la SARL Eurogerm Overseas (SIREN : 433 471 463) pour un montant d'un euro, portant ainsi son taux de détention de 51% à 100%, avant de la liquider par transmission universelle de patrimoine (Cf. faits marquants ci-dessus).

VIII) SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce les sociétés suivantes :

	Pays d'origine	Pourcentage de contrôle
<u>- filiales étrangères de production et de commercialisation</u>		
EUROGERM SENEGAL	Sénégal	51 %
EUROGERM ANDINA	Pérou	70 %
EUROGERM MEXICO	Mexique	70 %
EUROGERM MAROC	Maroc	75 %
EUROGERM LEAG	Espagne	100 %
EUROGERM BRESIL	Brésil	80 %
<u>- autres filiales</u>		
EUROGERM ATELIER LIQUIDE	France	99,87 %
GUSTALIS	France	50,02%



IX) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2010 :

Dans le cadre du plan d'épargne entreprise, cette participation est nulle. Il est cependant à noter que la proportion connue en nominatif du capital détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées s'élève à 0,92% au 31/03/2010, représentant 1,05% des droits de vote.

X) EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Au titre des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2010 de la société EUROGERM SA :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 41 325 112 euros contre 41 828 347 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 1,20 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 41 832 229 euros contre 42 487 205 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 1,54 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 39 000 381 euros contre 38 231 577 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 2,01 % ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 2 831 848 euros contre 4 255 628 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 33,46 % ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 213 184 euros contre 4 099 974 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 2,76 % ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 1 977 978 euros contre 1 946 319 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +1,63 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 118 contre 112 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire qui se sont élevées à 521 871 euros contre 403 047 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +29,48 %.

Compte tenu d'un résultat financier de +158 720 euros contre +492 554 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 990 568 euros contre 4 748 181 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 37,02 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 318 013 euros, de la participation des salariés au bénéfice de 100 462 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 715 435 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 856 658 euros contre un bénéfice de 2 480 073 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 25,14 %.

Au 31/03/2010, le total du bilan de la Société s'élevait à 32 838 542 euros contre 32 716 860 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 0,37 %.

Est joint en **Annexe B** au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.



XI) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS SOCIAUX

La diminution du résultat d'exploitation de la Société se caractérise par :

- la diminution du chiffre d'affaires et de la marge brute en valeur absolue ;
- l'augmentation des frais liés à la nouvelle usine de Saint-Apollinaire (hausse des dotations aux amortissements et des redevances de crédit bail) ;
- la hausse des charges de personnel.

Le résultat financier subit une baisse liée notamment :

- aux intérêts en baisse perçus sur les placements réalisés au cours de l'exercice (baisse des taux de rémunération des placements) ;
- et à la baisse des intérêts de retard et intérêts de compte courant facturés.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel, de la participation et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net est en diminution par rapport à celui de l'an passé.

L'évolution de la situation de trésorerie a été la suivante au cours de l'exercice :

<i>Données en milliers d'euros</i>	31/03/2010	31/03/2009
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	3 060	4 797
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(843)	(2 974)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(857)	(620)
Flux nets globaux de trésorerie	1 360	1 203

La situation financière de notre Société est saine avec un niveau de capitaux propres élevé et un faible recours à l'endettement à long terme.

En dépit de la baisse de la marge brute d'autofinancement (liée à la stabilisation de l'activité), la trésorerie progresse néanmoins de 1,4 M€.

XII) PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.



XIII) COMPTES CONSOLIDES

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation du groupe Eurogerm comprenait les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Gustalis	Intégration globale	50,02 %	50,02 %	France	Longvic- St Apollinaire	504 932 914
IDS Solutions Conditionnement	Mise en équivalence	40 %	40 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Leag – Eurogerm S.L.	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	75,00 %	75,00 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Brésil	Intégration globale	80,00 %	80,00 %	Brésil	Sao Paulo	

Sociétés non consolidées

Par ailleurs, les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Les principales données en matière d'activité, de résultat et de situation financière sont analysées au paragraphe I.

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-100 et L.233-16 du Code de Commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.



XIV) AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 856 658 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 856 658,06 euros.

AFFECTATION

- Aux autres réserves, soit 997 553,86 euros
- A titre de dividende 859 104,20 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,20 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2010.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XV) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Autres revenus distribués
31/03/2009	1 073 880	0
31/03/2008	1 288 656	0
31/03/2007	1 159 791	0

Ces dividendes ont été éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40% prévue au 2^o de l'article 158-3 du Code général des impôts.

XVI) DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges une somme de 31 423 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 10 474 euros.



XVII) INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société.

Au 31 mars 2010, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de la Société EUROGERM SA était la suivante (en milliers d'euros) :

Dettes échues	982
Échéances inférieures à 30 jours	23
Échéances de 30 jours à 44 jours	1 037
Échéances de 45 jours à 60 jours	2 310
Échéances à 60 jours	0
Total	4 352

Cette analyse est présentée pour la première fois à la suite de l'entrée en application de la loi de modernisation de l'Economie (LME), pour sa partie relative aux délais de règlement fournisseurs.

XVIII) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L2323-8 du Code du travail.

XIX) INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

▪ M. Jean-Philippe Girard :

Jean-Philippe Girard est actuellement Président Directeur Général de la Société. Il est également Président de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté, de la Fédération Nationale des Banques Populaires et gérant de ACG Participation.

Il est aussi :

- gérant des sociétés civiles immobilières suivantes : Golf de bourgogne, Axlica, Axycar, Cjp, Gimy, Jephi, Stegi, Le Tennis Country Club des bois de Norges et des sociétés à responsabilité limitée suivantes : Golact, IM holding, Golf de Bourgogne, Gustalis ;
- président des SAS suivantes : Mobago, Informatique Minute, Eurogerm Atelier Liquide et Rubis Capital Bourgogne ;
- président de la société SA Caliax.



- M. Benoît Huvet :

Monsieur Benoît Huvet occupe la direction générale et opérationnelle du Groupe.

Il est aussi Gérant de la société civile immobilière Jullensiad et des sociétés Vadriette, LEAG EUROGERM, Eurogerm Mexique et Eurogerm Andina.

- SIGEFI représentée par M. Bertrand Robert :

La liste des sociétés pour lesquelles SIGEFI exerce des mandats est la suivante :

ADEQUAT	RAVE SA
CYLANDE SA	SES IBERIA
C4L	SIGEFI VENTURE GESTION
DECORALIS	STEIN ENERGIE INVESTISSEMENT
ELAN 9 (CANIFRANCE)	BERNADET SAS
ERAS	BOTANIC
FIDEC	CECEP
FINANCIERE BCF	Croissance NERGECO
FINANCIERE ECUADOR	EUROTAB
FINANCIERE ERAS	KELLER Goup
FINANCIERE PERFORMANCE	KERIA
FINANCIERE SOGEXI CROISSANCE	ONEDIRECT SERVICES
GPI	FINANCIERE AMADEUS
HIPPO	MASTRAD FINANCE
HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS	FKB
VISIOTEC STRATEGIE	HOLDING SAINT AMAND
LACROIX EMBALLAGES	ROCHE BOBOIS GROUPE
MARIETTON INVESTISSEMENTS	LMBI (HOLDING BLANC D'IVOIRE)
MEDIA PARTICIPATIONS PARIS	FINANCIERE LDR
MORIA	FINANCIERE PROTEINES
RAVE Développement	SES IBERIA PE



- M. Philippe ALFROID (administrateur indépendant) :

La liste des sociétés pour lesquelles M. Philippe ALFROID exerce des mandats est la suivante :

- ESSILOR INTERNATIONAL
- ESSILOR OF AMERICA
- FAIVELEY TRANSPORT
- SPERIAN PROTECTION

- FCPR Cathay Capital 1 représentée par M. Edouard MOINET :

La liste des sociétés pour lesquelles FCPR Cathay Capital 1 exerce des mandats est la suivante :

Beijing La Maison de Domitille Home Co., Ltd.
Peninsula-Invest SA (Wolf)
Patrick Choay SA
Miro Holding France SAS
Shandong Sinder Technology Co.
CAH Co., Ltd.
Dessange Participations
Dotandsoft (Dotsoft)
Soha Co., Ltd.
Ninji Industry Co. Ltd.
Supor Group
Réma & You

XX) PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions.

Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2010.



XXI) INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE (AMF, REGL. GENERAL ART. 223-22 et 223-26)

Personne concernée	Nature de l'opération	Dates des opérations	Montant des opérations
MOBAGO (société liée à Jean-Philippe GIRARD – PDG)	Acquisition de 1 707 actions	Du 01/04/09 au 31/05/09	16 943 €
SIGEFI (Administrateur)	Cession de 64 187 actions	Du 14/10/09 au 03/03/10	751 994€

XXII) CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET SITUATION DE LEURS MANDATS

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Aucun des mandats de Commissaires aux comptes n'est arrivé à expiration.

L'annexe aux comptes consolidés comporte la synthèse des honoraires des commissaires aux comptes.

XXIII) SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Trois (3) administrateurs ont été nommés lors de l'assemblée générale en date du 2 février 2007 à 14 heures pour une durée de trois (3) années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à réunir le 28 septembre 2010 à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Nous vous proposons de renouveler à la prochaine assemblée générale le mandat de ces trois administrateurs :

- Monsieur Jean Philippe GIRARD,
- Monsieur Benoît HUVET,
- SIGEFI, représentée par Bertrand ROBERT.

Par ailleurs, et suite à l'entrée au capital de NISSHIN SEIFUN en juin de cette année, nous vous proposons de nommer un nouvel administrateur : la société NISSHIN SEIFUN.

XXIV) JETONS DE PRESENCE

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil, pour une enveloppe globale annuelle de 5 000 euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le 6 juillet 2010

M. Jean Philippe Girard

En qualité de Président du Conseil d'administration de la Société



ANNEXE A - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE EN COURS DE VALIDITE DE LA SOCIETE (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

	Durée de validité à compter du 10 décembre 2008	Plafond autorisé en valeur nominale	Utilisation faite des délégations en cours d'exercice
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider soit (i) l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit au titre de créance, soit (ii) l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou prime.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires.	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 300.000 euros* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 25.000.000 euros*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire dans le cadre d'une émission, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital décidées dans le cadre des délégations de compétence susvisées.	26 mois et devra être mise en œuvre dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription de l'émission initiale concernée.	15% de l'émission initiale concernée*	
Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de consentir des options de souscriptions d'actions au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants de la Société ou de ses filiales.	38 mois	5% du montant des actions composant le capital social au moment de l'attribution*	
Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles, à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise existant ou à instituer à l'initiative de la Société	5 ans	40.000 euros	

Note : les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de Commerce.

* Le montant du plafond autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé fixé à 25.000.000 euros.



ANNEXE B - TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (ARTICLE R. 225-102 DU CODE DE COMMERCE)

	31/03/2006	31/03/2007	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	376 672	376 672	429 552	429 552	429 552
Nombre d'actions émises	23 542	3 766 720	4 295 521**	4 295 521	4 295 521
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 458 175	35 752 345	37 846 410	41 828 347	41 325 112
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 724 942	5 266 019	5 564 222	4 985 166	4 147 871
Impôts sur les bénéfices	1 074 277	1 392 928	1 174 683	953 622	715 435
Participation des salariés au titre de l'exercice	351 360	420 604	298 595	270 804	100 462
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 525 921	3 001 090	3 339 313	2 480 073	1 856 658
Résultat distribué	1 059 390	1 159 791	1 288 656	1 073 880	859 104
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	140,15	0,92	0,95	0,88	0,78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	107,29	0,80	0,78	0,58	0,43
Dividende distribué à chaque action	45,00	0,31*	0,30	0,25	0,20
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	95	108	112	112	118
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 451 252	3 673 604	3 978 597	4 099 974	4 213 184
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 612 611	1 725 199	1 884 759	1 946 319	1 977 978

* 0.27€ par action proposés à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes du 27 septembre 2007, suite à l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration le 15 mai 2007 (émission de 528 801 actions, soit un total de 4 295 521 actions).

** Suite à l'introduction en bourse le 3 avril 2007, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 52 880 euros par la création de 528 801 actions



Rapport spécial du Conseil d'Administration

EUROGERM
Société anonyme
au capital de 429.552,10 euros
Siège social : 2, champs Doré
21850 SAINT APOLLINAIRE

349 927 012 R.C.S. DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2010

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (Article L. 225-184 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, l'Assemblée Générale doit être informée dans un rapport spécial, distinct du rapport de gestion, des plans d'options de souscriptions ou d'achats d'actions émis au cours de l'exercice social tant au profit des mandataires sociaux que des options consenties aux 10 salariés non mandataires sociaux bénéficiant du nombre le plus élevé d'options.

Pour satisfaire à cette obligation, nous vous précisons à toutes fins utiles, les points suivants :

I - Options de souscriptions consenties au cours de l'exercice social clos le 31/03/2010

Aucun salarié ou mandataire social ne s'est vu consentir d'option de souscription au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

II - Actions souscrites au cours de l'exercice social clos le 31/03/2010

- Mandataire social dans la société ou dans les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce

Aucun mandataire social n'a souscrit d'actions au cours de l'exercice en application de précédentes attributions.

- Salariés non mandataires sociaux

Aucun salarié n'a souscrit d'actions au cours de l'exercice en application de précédentes attributions.

Pour rappel, nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, votre Conseil d'Administration avait accordé dans sa séance du 25 septembre 2008 et sur autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 février 2007, vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) options donnant droit à la souscription de vingt deux mille deux cent cinquante (22.250) actions à un prix d'exercice de 13 euros.

Ces options pourront être exercées à compter du 25 septembre 2012 jusqu'au 24 septembre 2018 inclus.

Le Conseil d'Administration



Comptes consolidés clos au 31 mars 2010



BILAN CONSOLIDE

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2010	31/03/2009
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	1	3 200	3 526
Immobilisations incorporelles	1	428	449
Immobilisations corporelles	1	10 638	11 551
Immobilisations financières	1	1 036	1 069
Titres mis en équivalence	1	21	160
ACTIF IMMOBILISE		15 323	16 755
Stocks et en-cours	2	3 507	3 490
Avances et acomptes versés sur commandes		0	5
Créances clients et comptes rattachés	3	8 340	9 042
Autres créances et comptes de régularisation	4	2 092	1 709
Valeurs mobilières de placement	5	2	137
Disponibilités		12 019	10 464
ACTIF CIRCULANT		25 960	24 847
TOTAL ACTIF		41 283	41 602
PASSIF			
Capital social	6	430	430
Primes		9 398	9 398
Réserves consolidées		14 637	13 006
Autres		(261)	(222)
Résultat consolidé		1 793	2 419
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)		25 997	25 031
INTERETS MINORITAIRES		682	520
PROVISIONS	7	676	389
Emprunts et dettes financières	8	5 816	6 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9	5 760	6 688
Autres dettes et comptes de régularisation	10	2 352	2 587
DETTES		13 928	15 662
TOTAL PASSIF		41 283	41 602



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	31/03/2010	31/03/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11	50 007	51 862
Autres produits d'exploitation	12	743	726
Production stockée		(48)	24
Production immobilisée		0	14
Achats consommés		(28 627)	(30 282)
Charges de personnel	13	(8 128)	(8 307)
Autres charges d'exploitation	14	(7 833)	(7 961)
Impôts et taxes		(687)	(732)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	(1 547)	(1 118)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 880	4 226
Résultat financier	17	(152)	256
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		3 728	4 482
Résultat exceptionnel	18	(153)	(268)
Impôts sur les résultats	19	(1 144)	(1 110)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 431	3 104
Résultat des sociétés mises en équivalence		(139)	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(190)	(670)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 102	2 434
Intérêts minoritaires		309	15
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 793	2 419
Résultat net part du Groupe par action		0,42 €	0,56 €
Résultat net dilué part du Groupe par action	6	0,42 €	0,56 €



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Capitaux propres part du groupe	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Résultat consolidé	Total
31/03/2008	430	9 398	10 632	(89)	0	3 465	23 836
Affectation du résultat 31/03/2008			3 465			(3 465)	0
Dividendes distribués			(1 289)				(1 289)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(118)		(115)
Variation écart de conversion				(15)			(15)
Variation des subventions			192				192
Divers			3				3
Résultat de l'exercice 31/03/2009						2 419	2 419
31/03/2009	430	9 398	13 006	(104)	(118)	2 419	25 031
Affectation du résultat 31/03/2009			2 419			(2 419)	0
Dividendes distribués			(1 073)				(1 073)
Acquisition / cession titres autocontrôle			3		(61)		(58)
Variation de périmètre			(6)				(6)
Variation écart de conversion				22			22
Variation des subventions			294				294
Divers			(6)				(6)
Résultat de l'exercice 31/03/2010						1 793	1 793
31/03/2010	430	9 398	14 637	(82)	(179)	1 793	25 997

Intérêts minoritaires	Réserves minoritaires	Résultat minoritaires	Total
31/03/2008	322	62	384
Affectation du résultat 31/03/2008	62	(62)	0
Dividendes distribués	(24)		(24)
Variation de périmètre	152		152
Variation écart de conversion	(8)		(8)
Divers	1		1
Résultat de l'exercice 31/03/2009		15	15
31/03/2009	505	15	520
Affectation du résultat 31/03/2009	15	(15)	0
Dividendes distribués	(73)		(73)
Variation de périmètre	(93)		(93)
Variation écart de conversion	13		13
Divers	6		6
Résultat de l'exercice 31/03/2010		309	309
31/03/2010	373	309	682



TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	31/03/2010	31/03/2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	2 102	2 434
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions (nets) (1)	1 831	1 708
Variation des impôts différés	187	84
Plus / Moins-values de cession nettes d'impôt	(56)	(6)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 064	4 220
Variations de stocks et en-cours	5	(45)
Variation des créances d'exploitation	244	386
Variation des dettes d'exploitation	(998)	1 148
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(749)	1 489
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	3 315	5 709
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(887)	(6 476)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	112	14
Variation des immobilisations financières	31	(1 066)
Incidence des variations de périmètre	430	92
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements	0	(519)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(314)	(7 955)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 073)	(1 289)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(73)	(24)
Acquisition / cession titres de l'entreprise consolidante	(58)	(115)
Emissions d'emprunts	643	5 144
Remboursements d'emprunts	(1 056)	(396)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 617)	3 320
Incidence de la variation des taux de change	36	(20)
Trésorerie d'ouverture	10 601	9 547
Trésorerie de clôture	12 021	10 601
VARIATION DE TRESORERIE	1 420	1 054

(1) à l'exclusion des provisions sur actif circulant



ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le groupe Eurogerm est spécialisé dans la recherche, le développement, le mélange et la commercialisation d'ingrédients céréaliers, d'auxiliaires technologiques et d'améliorants destinés aux producteurs et utilisateurs de farines et céréales techniques qui sont principalement les meuniers et les boulangers industriels en France et à l'international.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

I) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A. Evolution des participations

- La société EUROGERM SA a racheté à EUROGERM OVERSEAS la quote-part que cette dernière détenait dans les sociétés EUROGERM Andina et EUROGERM Mexique, portant ainsi sa participation dans ces sociétés à 70%.
- La société EUROGERM SA a racheté les parts que détenaient les minoritaires dans la SARL EUROGERM OVERSEAS, afin de porter son pourcentage de détention à 100%. Suite à cette acquisition, La société EUROGERM OVERSEAS a été dissoute en novembre 2009 par transmission universelle de son patrimoine dans EUROGERM SA.
- La SARL EUROGERM ESPANA, filiale de commercialisation détenue au 31/03/2009 à 60% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute en avril 2009.
- Dans le prolongement de sa stratégie de focalisation sur son cœur de métier, EUROGERM SA a cédé le 1er décembre 2009 sa filiale de production ELCEA, fabricant de céréales techniques, afin de se recentrer sur son métier de sourcing et d'ingrédientiste.
- La filiale EUROGERM BRESIL a été créée en août 2009 et a démarré son activité en octobre 2009.

B. Autres faits marquants

- L'extension de l'usine de Saint-Apollinaire est opérationnelle depuis la fin du 1^{er} trimestre 2009.



II) PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A. Périmètre de consolidation au 31/03/2010

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	N° SIREN des sociétés françaises
Eurogerm SA	Société mère	-	-	France	St-Apollinaire	349 927 012
Eurogerm Atelier Liquide SAS	Intégration globale	99,87 %	99,87 %	France	Quetigny	439 085 879
Gustalis Sarl	Intégration globale	50,02 %	50,02 %	France	Longvic	504 932 914
IDS Solutions Conditionnement	Mise en équivalence	40 %	40 %	France	Maligny	450 114 798
Eurogerm Sénégal	Intégration globale	51,00 %	51,00 %	Sénégal	Dakar	
Eurogerm Andina	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Pérou	Lima	
Eurogerm Mexico	Intégration globale	70,00 %	70,00 %	Mexique	Mexico	
Eurogerm Algérie	Intégration proportionnelle	50,00 %	50,00 %	Algérie	Alger	
Eurogerm Maroc	Intégration globale	75,00 %	75,00 %	Maroc	Casablanca	
Eurogerm Leag	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Espagne	Abrera (Barcelone)	
Eurogerm Brasil	Intégration globale	80 %	80 %	Brésil	Sao Paulo	

Sociétés non consolidées

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle.

Raison sociale	Taux de détention
Moulin neuf SARL	13,79 %
Optimatin SARL	12,50 %
Minoterie Taron SARL	10,00 %
Lapogé SCI	10,00 %

Le tableau des filiales et participations figurant dans l'annexe des comptes sociaux d'EUROGERM SA détaille les données financières de ces sociétés non consolidées.

B. Variations de périmètre au cours de l'exercice

- La SARL EUROGERM Espagne, filiale de commercialisation détenue au 31/03/2009 à 60% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute sur avril 2009.
- La filiale EUROGERM Brésil est consolidée à compter de cet exercice (activité débutée en octobre 2009).
- Le résultat de la société ELCEA est consolidé pour la période du 1er avril 2009 au 30 novembre 2009, date de sa cession. Une plus value nette exceptionnelle de 44K€ a été dégagée lors de cette cession.
- La société EUROGERM OVERSEAS, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 13 novembre 2009.



III) PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

A. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

B. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

C. Modalités de consolidation

1) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Eurogerm exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles EUROGERM exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 mars 2010, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe, à l'exception d'Eurogerm Algérie dont les comptes de 12 mois ont été clôturés le 31/12/2009, et d'IDS Solution Conditionnement dont les comptes annuels sont arrêtés au 30 septembre 2009.

2) Conversion des transactions libellées en monnaie étrangère

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan autres que les éléments de la situation nette,
- taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat,
- taux historique pour les éléments de capitaux propres.

La différence de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.



Les taux de conversion retenus pour la consolidation sont :

		Taux de clôture		Taux moyen	
		31/03/2010	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2009
Algérie	Dinar algérien	0,00953	0,0101	0,00984	0,0104
Mexique	Peso	0,06003	0,0533	0,05398	0,0591
Pérou	Nouveau sol	0,26214	0,2379	0,24214	0,2336
Maroc	Dirham	0,08934	0,0897	0,08859	0,0888
Brésil	Real Brésilien	0,41592		0,39219	

D. Méthodes et règles d'évaluation

1) Généralités

Les états financiers des sociétés du groupe ont été le cas échéant retraités préalablement à la consolidation afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe, précisés ci-après.

2) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel :

- aux logiciels amortis sur une période linéaire de 3 à 5 ans,
- aux écarts d'acquisition des titres de participation constatés dans le cas où le prix d'acquisition excède, à la date du rachat, la quote-part dans les capitaux propres retraités de la société concernée. Son montant est déterminé après affectation des plus ou moins values latentes aux éléments d'actifs identifiables et de la prise en compte des passifs latents.
- Ces écarts sont amortis selon le mode linéaire. Les objectifs stratégiques fixés par le groupe dans le cadre de sa politique de croissance externe conduisent à retenir une durée d'amortissement comprise entre 15 et 20 ans.
- En outre, un amortissement exceptionnel complémentaire est comptabilisé dans le cas où la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est calculée sur la base d'une méthode de valorisation multicritères, dont celle des Discounted Cash Flows (DCF) réalisée sur la base d'un plan d'affaires pluriannuel.

Des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2010. Ces tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- Des flux futurs de trésorerie à 5 ans (free cash-flows) ;
- Un taux d'actualisation avant impôt de 8.77 % ;
- Un taux de croissance à l'infini de 1,5 % pour la détermination de la valeur terminale, appliqué sur les cash-flows de la dernière année du plan ;
- un taux d'impôt de 30 % appliqué sur les flux de trésorerie futurs.

Au 31/03/2010, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté suite à la réalisation de ces tests.

En conformité avec le Règlement 99-02, les acquisitions de fonds de commerce sont comptabilisées en écarts d'acquisition.

Les dépenses liées aux activités de recherche et développement sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.



3) Immobilisations corporelles

Les terrains, constructions et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les durées et modalités d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
- Installations et agencements	8 à 15 ans	Linéaire
- Matériels et outillages industriels	5 à 12 ans	Dégressif ou Linéaire
- Matériels de transport	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobiliers et matériels de bureau	3 à 10 ans	Dégressif ou Linéaire

Les contrats de crédit-bail immobilier et mobilier sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties en fonction de leur durée de vie économique estimée. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement du crédit-bail souscrit.

4) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts de garantie comptabilisés à leur valeur historique, des participations non consolidées et également de comptes de placement quasi disponibles pour un montant de 831 K€ (comptes à terme en garantie d'emprunts et avances faites dans le cadre du contrat de liquidité de la société consolidante)

5) Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Les dépréciations nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence et les produits dont la valeur vénale (de marché) au 31/03 est inférieure à la valeur comptable telle que ci-dessus définie.

Les profits internes, inclus dans les stocks des sociétés du groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant est reconnu.

6) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



7) Impôts différés

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise la méthode du report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les comptes consolidés enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions réglementées
- de la constatation de l'impôt sur les subventions d'investissement
- des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retraité
- de l'élimination des profits internes
- du retraitement des crédits-baux
- des déficits fiscaux reportables dans la mesure où l'actif constaté est certain à la date de clôture.

8) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti.

9) Provisions pour Risques et charges

Le groupe applique le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques sont constituées pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

10) Avances conditionnées

Les avances conditionnées comptabilisées dans les comptes individuels en "autres fonds propres" sont comptabilisées en dettes dans les comptes consolidés compte tenu de leur caractère remboursable.

11) Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

12) Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" du compte de résultat.



13) Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net Part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net Part du Groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires.

14) Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés français du Groupe Eurogerm présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon les dispositions de la norme IAS 19 "Avantages du personnel", conformément à la recommandation 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, ne fait pas l'objet d'une provision, mais il est inscrit en engagements hors bilan. Les hypothèses retenues sont les suivantes (méthode d'évaluation rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 4 %
- taux de mobilité (turn over) : de 0% à 8.20% en fonction de la tranche d'âge
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- taux annuel d'actualisation : 4%
- taux de charges sociales patronales : 45%



IV) NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : Immobilisations

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	31/03/2009	Acquisitions/ Augmentations	Variations de périmètre	Cessions/ Diminutions	31/03/2010
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	53				53
Ecart d'acquisition	4 310		(56)		4 254
Autres immobilisations incorporelles	1 200	200	(10)		1 390
Total immobilisations incorporelles	5 563	200	(66)	0	5 697
Immobilisations corporelles					
Terrains	721		(3)		718
Constructions	7 660	40	(233)		7 467
Matériel et outillage	7 502	445	(753)	22	7 172
Autres immobilisations corporelles	2 478	481	(3)	233	2 723
Avances et acomptes / immob.	36	94		25	105
Total immobilisations corporelles	18 397	1 060	(992)	280	18 185
Immobilisations financières					
Participations	81		(2)		79
Dépôts et cautionnements	102	5	(1)		106
Autres immobilisations financières	886	20		55	851
Total immobilisations financières	1 069	25	(3)	55	1 036
Titres mis en équivalence	160				160
TOTAL	25 189	1 285	(1 061)	335	25 078

Le poste « Autres immobilisations financières » se décompose essentiellement comme suit :

- comptes à terme en garantie d'emprunts 500 K€
- avance de trésorerie / contrat de liquidité 331 K€

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/03/2009	Augmentations	Variations de périmètre	Diminutions	31/03/2010
Immobilisations incorporelles					
Fonds de commerce	0				0
Ecart d'acquisition	784	284	(14)		1 054
Autres immobilisations incorporelles	804	216	(5)		1 015
Total immobilisations incorporelles	1 588	500	(19)	0	2 069
Immobilisations corporelles					
Terrains	0				0
Constructions	1 341	388	(50)		1 679
Matériel et outillage	4 178	573	(293)	13	4 445
Autres immobilisations corporelles	1 327	304	(21)	187	1 423
Total immobilisations corporelles	6 846	1 265	(364)	200	7 547
Total immobilisations financières	0	139	0	0	139
TOTAL	8 434	1 904	(383)	200	9 755

Au 31 mars 2010, la valeur nette des écarts d'acquisition se répartit de la façon suivante :

- Leag – Laboratorio : 2 343 K€
- Fonds de commerce Gustalis : 857 K€



La ventilation des valeurs nettes comptables par zone géographique est la suivante :

Valeurs nettes comptables	31/03/2010			31/03/2009		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Immobilisations incorporelles						
Fonds de commerce	53		53	53		53
Ecart d'acquisition	857	2 343	3 200	968	2 558	3 526
Autres immobilisations incorporelles	353	22	375	371	25	396
Total immobilisations incorporelles	1 263	2 365	3 628	1 392	2 583	3 975
Immobilisations corporelles						
Terrains	446	272	718	461	260	721
Constructions	5 628	160	5 788	6 160	159	6 319
Matériel et outillage	2 111	616	2 727	2 681	643	3 324
Autres immobilisations corporelles	1 015	285	1 300	843	308	1 151
Avances et acomptes / immob.	18	87	105	25	11	36
Total immobilisations corporelles	9 218	1 420	10 638	10 170	1 381	11 551
Immobilisations financières						
Participations	79		79	81		81
Dépôts et cautionnements	49	57	106	50	52	102
Autres immobilisations financières	851		851	886		886
Total immobilisations financières	979	57	1 036	1 017	52	1 069
Titres mis en équivalence	21		21	160		160
TOTAL	11 481	3 842	15 323	12 739	4 016	16 755

NOTE 2 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

STOCKS	31/03/2010	31/03/2009	Variation
Matières premières et approvisionnements	2 336	2 711	(375)
Produits finis et marchandises	1 224	792	432
Total stocks (brut)	3 560	3 503	57
Provisions pour dépréciation matières premières et approvisionnements	(9)	0	(9)
Provisions pour dépréciation des produits finis et marchandises	(44)	(13)	(31)
Total stocks (nets)	3 507	3 490	17

* Dont reprise utilisée 10 K€ (exploitation)

NOTE 3 : Comptes clients et comptes rattachés



La ventilation se présente comme suit :

CLIENTS	31/03/2010	31/03/2009	Variation
Clients *	8 570	9 226	(656)
Factures à établir	99	104	(5)
Total clients (bruts)	8 669	9 330	(661)
Provisions pour dépréciations clients	(329)	(288)	(41)
Total clients (nets)	8 340	9 042	(702)

* dont 233 K€ de créances à plus d'un an.

** dont reprise utilisée 20 K€ (exploitation)

NOTE 4 : Autres créances et comptes de régularisation

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

AUTRES CREANCES	31/03/2010	31/03/2009	Variation
Fournisseurs débiteurs	61	197	(136)
Organismes sociaux	15	17	(2)
Etat IS	512	472	40
Etat TVA	706	620	86
Produits à recevoir	271	90	181
Divers	278	85	193
Charges constatées d'avance	271	228	43
Total autres créances (brut)	2 114	1 709	405
Provision pour dépréciations	(22)	0	(22)
Total autres créances (net)	2 092	1 709	383

* dont reprise utilisée = 0 K€

NOTE 5 : Valeurs mobilières de placement

Au 31/03/2010, il n'existe pas de plus ou moins-values latentes.



NOTE 6 : Capital social

Au 31/03/2010, le capital social est composé de 4 295 521 actions de 0,10 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2010.

L'effet dilutif sur le résultat par action de ces options est sans incidence au 31/03/2010, le résultat net par action dilué s'établissant à 0,42 € par action au 31 mars 2010.

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres pour 627 K€.

Contrat de liquidité

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0.5 million d'euros a été initialement portée au crédit du compte de liquidité.

Les acquisitions d'actions propres sont déduites des capitaux propres. Les pertes et profits liés aux achats et ventes d'actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Au 31 mars 2010, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 14.927 actions

NOTE 7 : Provisions pour risques et charges, impôts différés passif

Les provisions se décomposent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, IDP	31/03/2010	31/03/2009
Provisions pour risques et charges	124	24
Impôts différés passif	552	365
Total provisions	676	389



Détail des provisions pour risques et charges :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31/03/2009	Augmentation	Variations de périmètre	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/03/2010
Provisions pour litiges	0					0
Provisions pour impôt	0	53				53
Autres risques et charges	25	48		2		71
Total provisions	25	101	0	2	0	124

dont dotations et reprises :

d'exploitation

financières

exceptionnelles

101

2

Détail des impôts différés :

	31/03/2010	31/03/2009
Décalage temporaire du paiement de l'impôt	89	135
Gain d'IS sur déficits	0	0
Subventions d'investissement	(160)	(167)
Provisions réglementées	(295)	(175)
Retraitement crédit-bail	(282)	(241)
Retraitement marges en stock	96	83
Divers		0
Total	(552)	(365)
Dont actif	0	0
Dont passif	(552)	(365)

NOTE 8 : Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières du groupe s'analysent comme suit :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2010	Echéancier de remboursement			31/03/2009
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Emprunts bancaires	1 578	323	1 199	56	2 137
Soldes créditeurs de banques	0				0
Comptes courants hors groupe	98	98			181
Avances Coface et Anvar	92	52	40		141
Crédits baux mobiliers	191	100	91	0	311
Crédits baux immobiliers	3 857	406	1 362	2 089	3 617
Total	5 816	979	2 692	2 145	6 387
Dont partie à taux variable	1 347	456	891	0	1 769
Dont partie à taux fixe	4 320	414	1 761	2 145	4 434
Dont partie non rémunérée	149	109	40	0	184

Les emprunts bancaires s'élèvent à 1 578 K€ au 31 mars 2010. L'emprunt dont le montant initial est le plus élevé (1.000 K€) et dont le capital restant dû au 31/03/2010 s'élève à 809K€ a un taux d'intérêt E3M+0,75, plafonné à 5%. Il est garanti par le nantissement de comptes à terme bloqués à hauteur de 500 K€ (Cf. Note 1).



La ventilation des emprunts et dettes financières par devises est la suivante :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	31/03/2010	31/03/2009
Euros	5 569	6 136
Dinar Algérien	0	11
Nouveau Sol péruvien	191	197
Peso mexicain	1	2
Real brésilien	2	0
Dirham marocain	53	41
Total	5 816	6 387

NOTE 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le détail du poste s'analyse comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31/03/2010	31/03/2009
Fournisseurs	5 463	6 260
Factures Non Parvenues	297	428
Total	5 760	6 688

NOTE 10 : Autres dettes et comptes de régularisation

Le détail des autres dettes est le suivant :

AUTRES DETTES	31/03/2010	31/03/2009
Dettes sociales		
Comité d'entreprise	3	2
Congés payés	464	453
Participation des salariés	121	293
Autres charges à payer au personnel	155	173
Organismes sociaux	740	732
Dettes fiscales		
Etat - TVA	174	122
Etat - IS	98	33
Autres dettes fiscales	197	183
Autres dettes		
Clients créditeurs, avoirs à établir	261	176
Charges à payer diverses	139	420
TOTAL	2 352	2 587

Ces autres dettes ont une échéance inférieure à un an.



NOTE 11 : Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires, ainsi que sa répartition géographique, est la suivante :

		31/03/2010	31/03/2009
Ventes de biens et marchandises	France	26 513	28 200
	Export	22 130	22 467
Ventes de prestations de services	France	443	312
	Export	921	883
Total		50 007	51 862

L'impact du taux de change sur l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas significatif.

A périmètre comparable (hors cession ELCEA), le chiffre d'affaires au 31 mars 2010 atteint 49 467 K€ contre 50 803 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

La répartition du chiffre d'affaires par marchés est la suivante :

	31/03/2010	31/03/2009
Correcteurs de meunerie et pré-mix secteur meunerie	11 133	10 803
Améliorants de panification et pré-mix secteur boulangerie industrielle	19 329	20 084
Ingrédients, concepts, avants produits de pâtisserie et divers	19 545	20 975
Total	50 007	51 862

NOTE 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Subvention d'exploitation	356	368
Transfert de charges	86	112
Reprises provisions sur stocks	10	0
Reprises provisions créances clients	20	36
Crédit Impôt Recherche *	266	190
Produits divers	5	20
Total	743	726

Depuis l'exercice clos le 31 mars 2009, le crédit d'impôt recherches est comptabilisé dans le poste « autres produits d'exploitation » au lieu du poste « impôts » en raison de son mode de calcul (pourcentage des dépenses de recherche effectuées). Ce mode de comptabilisation permet également une amélioration de la comparabilité des états financiers du Groupe avec ceux des sociétés du même secteur d'activité publiant leurs comptes en normes IFRS.



NOTE 13 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit:

	31/03/2010	31/03/2009
Salaires bruts	5 669	5 660
Charges sociales	2 341	2 352
Participation des salariés aux bénéfices	118	295
Total	8 128	8 307

NOTE 14 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Fournitures non stockées	417	499
Locations	764	734
Entretiens, maintenance	514	433
Assurance	238	198
Personnel extérieur	777	526
Commissions	436	534
Honoraires	1 266	1 218
Publicités et promotions	471	351
Transport	1 772	2 056
Missions, réceptions, déplacements	617	653
Affranchissements et télécom	189	237
Autres	372	522
Total	7 833	7 961

NOTE 15 : Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Dépréciations de stocks	57	13
Dépréciations des créances clients	62	35
Sous-total	119	48
Amortissements	1 428	1 070
Total	1 547	1 118

La hausse des dotations aux amortissements résulte principalement de la mise en service à la fin du 1^{er} trimestre 2009 de l'extension de l'usine de Saint Apollinaire.

NOTE 16 : Frais de Recherche Et Développement

Le montant des frais de recherche et développement du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élève à 910 K€.



NOTE 17 : Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/03/2010		31/03/2009	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Revenus de valeurs mobilières de placement	149		341	
Gains de change	134		117	
Escomptes	1	15		7
Pertes de change		116		73
Intérêts sur emprunts (retraitements de crédit-bail inclus)		288		105
Intérêts bancaires		12		12
Autres charges et produits financiers	8	13	50	55
Total	292	444	508	252
Total net		(152)		256

NOTE 18 : Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels se détaillent comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Produits de cession des immobilisations	351	14
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(295)	(8)
Quote-part de subvention	80	12
Charges sur litiges	(46)	(277)
Reprises provisions exceptionnelles	2	15
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	(182)	
Divers	(63)	(24)
Total	(153)	(268)

NOTE 19 : Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur les sociétés

L'impôt comptabilisé sur l'exercice se décompose comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Impôt exigible	951	1 026
Impôt différé	193	84
Total	1 144	1 110

Preuve d'impôt



L'impôt comptabilisé sur l'exercice s'analyse comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	3 246	3 544
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	1 082	1 181
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	1 144	1 110
Ecart	62	(71)
Décomposition de l'écart :		
Accroissement sur charges non déductibles	104	238
Allègement sur pertes fiscales non activées antérieurement		
Crédits d'impôt	(18)	(16)
Allègement sur bénéfices exonérés (pôle de compétitivité)		(300)
Divers	(24)	7
Ecart	62	(71)

V) Autres informations

NOTE 20 : Risques financiers

Risque de taux d'intérêt

- Endettement financier

L'endettement financier du groupe est présenté à la note 8 du présent document.

- Trésorerie du groupe

Au 31 mars 2010, la trésorerie positive du groupe s'élève à 12 852 K€, composée de :

- disponibilités à hauteur de 12 019 K€ ;
- SICAV monétaires à hauteur de 2 K€ ;
- avances à long terme : 831 K€
- Comptes à terme : 500 K€
- Avances trésorerie (contrat de liquidité) : 331 K€

Cette trésorerie, essentiellement non rémunérée, n'est pas investie en produits de placements obligataires. Le groupe n'est donc pas exposé, sur ses placements et disponibilités, à un risque de taux d'intérêt significatif.

- Sensibilité à la variation des taux

La sensibilité maximale à la hausse ou à la baisse de 100 points de base des taux d'intérêts sur l'endettement financier à taux variable est inférieur à 20 K€. Le groupe n'a donc pas mis en place de politique de couverture spécifique de son risque de taux.

Risque de liquidité



En milliers d'euros	31/03/2010	31/03/2009
Emprunts et dettes financières (1)	5 816	6 387
Disponibilités et valeurs mobilières (2)	12 021	10 601
Trésorerie nette (2) - (1)	6 205	4 214

Compte tenu de sa trésorerie nette positive au 31 mars 2010 (soit 6 205 K€) et de sa capacité à générer des flux nets de trésorerie d'exploitation positifs, le groupe estime ne pas être confronté à un quelconque risque de liquidité.

Risque de change

Au titre de l'exercice clos, la société EUROGERM SA a souscrit des contrats de ventes à terme, destinés à couvrir des ventes futures en dollars, pour un montant total de 408 KUSD qui se décomposent comme suit :

- 187 KUSD au cours de 1.4287 (échéance 24/12/2010)
- 170 KUSD au cours de 1.4104 (échéance 28/01/2011)
- 20 KUSD au cours de 1.3749 (échéance 17/02/2011)
- 31 KUSD au cours de 1.3565 (échéance 04/03/2011)

Les comptes des filiales étrangères (hors zone euro) sont convertis selon les règles et méthodes décrites au paragraphe 2.3.2 du présent document. Le tableau suivant indique, à la date du 31 mars 2010, la part des actifs, passifs, et engagements hors bilan en devises.

En milliers d'unités	Dinar Algérien	Nouveau Sol Pérou	Peso mexicain	Dirham Marocain	Real Brésilien
Actifs	19 846	2 933	16 735	6 006	486
Passifs	3 542	376	7 638	2 827	46
Position nette avant gestion	16 304	2 557	9 097	3 179	440
Hors bilan					
Position nette après gestion	16 304	2 557	9 097	3 179	440
En euros au 31/03/2010	155	670	546	284	183

Risque actions

La société ne détient pas de portefeuille d'actions en dehors de ses participations. En revanche, elle détient, via un contrat de liquidité, 14.927 de ses propres actions à la clôture des comptes (Cf. Note 6). Les excédents de trésorerie sont placés en SICAV monétaires et en comptes à terme.



NOTE 21 : Engagements hors bilan

	31/03/2010	31/03/2009
Cautions données	153	5
Dettes garanties par des sûretés réelles	614	837
Indemnités de départ à la retraite *	349	330
Total	1 116	1 172

* avant couverture par des contrats d'assurance (83 K€ au 31 mars 2010).

Instruments financiers

La société a souscrit des contrats de ventes à terme de devises pour un montant global de 408 KUSD (cf note 20).

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 31 mars 2010, n'ayant pas donné lieu à demande, s'élève à 9 774 h.

Locations-financement / locations simples

Les locations-financement ont fait l'objet d'un retraitement intégral dans les comptes consolidés par l'inscription d'un actif et d'une dette au bilan. En revanche, les locations simples (mobilières et immobilières) sont maintenues en charges d'exploitation.

Les engagements de locations simples sont les suivants :

	31/03/2010	Paiements dus par période			31/03/2009
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrats de locations immobilières	1 131	280	754	97	514
Contrats de locations mobilières	464	199	265	0	474
Total Locations simples	1 595	479	1 019	97	988

NOTE 22 : Effectif moyen du groupe

L'effectif moyen du groupe a évolué comme suit :

	31/03/2010	31/03/2009
Cadres	49	48
Non cadres	126	127
Effectif global	175	175

Les effectifs d'Eurogerm Algérie sont intégrés à 50%.



NOTE 23 : Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues, des sociétés françaises et étrangères membres du groupe, par les organes de direction de la société consolidante est le suivant :

	Jetons de présence	Salaires et avantages	Total	Nombre d'options de souscription d'actions attribuées
31/03/2010	5	430	435	3 000
31/03/2009	3	427	430	3 000

NOTE 24 : Evénements post clôture

En date du 18 juin 2010, Eurogerm a signé un protocole d'alliance stratégique avec le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la meunerie au Japon. Cette alliance, assortie d'une prise de participation de près de 15% du capital d'EUROGERM SA par NISSHIN SEIFUN, se concrétisera par la création d'une joint venture à 50/50 entre les deux groupes en Chine.

NOTE 25 : Entreprises liées

La société ACG réalise au profit de la société Eurogerm des prestations de conseil, d'assistance en matière de définition de stratégie, de politique commerciale et de marketing. A ce titre, la rémunération versée à la société ACG s'est élevée à 495 K€ HT au titre de l'exercice.

Le groupe Informatique Minute, détenu majoritairement par la société ACG, réalise au profit d'Eurogerm des prestations recouvrant notamment le développement de programmes et logiciels, la maintenance informatique et la vente de matériel informatiques. Le montant de ces prestations s'est élevé à 283 K€ HT au titre de l'exercice.



NOTE 26 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe dans le cadre de la clôture des comptes des deux derniers exercices sont les suivants :

en milliers d'euros	ECA		SECC	
	Montants H.T.		Montants H.T.	
	2009-2010	2008-2009	2009-2010	2008-2009
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Société mère	50	52	11	12
Filiales intégrées globalement	1	7		1
Examen limité				
Société mère				
Filiales intégrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Société mère	25	25	9	6
Filiales intégrées globalement	1	2		1
<i>Sous-total</i>	77	86	20	21
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
<i>Sous-total</i>				

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 mars 2010

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 C Cours du Parc
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice clos le 31 mars 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 de l'annexe expose les méthodes de consolidation et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Comme précisé dans la note 2.4.2 de l'annexe des comptes consolidés, la société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 16 juillet 2010
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

Oliver SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 135 000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54
Jérôme BURRIER



Comptes sociaux clos au 31 mars 2010



BILAN ACTIF

(en euros)	31/03/2010			31/03/2009
	Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 303 996	968 578	335 419	356 251
Fonds commercial	63 365	-	63 365	63 365
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	1 367 361	968 578	398 784	419 616
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 650 009	750 050	899 959	975 429
Installations techniques, matériel et outillage	3 134 598	1 364 830	1 769 769	1 513 027
Autres immobilisations corporelles	1 926 998	1 019 356	907 641	723 773
Immobilisations en cours	8 081	-	8 081	-
Avances et acomptes	10 455	-	10 455	20 000
Total immobilisations corporelles	6 730 141	3 134 236	3 595 905	3 232 229
Participations	5 047 999	813 900	4 234 099	4 544 730
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	187 500
Autres immobilisations financières	1 076 052	-	1 076 052	1 050 270
Total immobilisations financières	6 124 051	813 900	5 310 151	5 782 500
ACTIF IMMOBILISE	14 221 552	4 916 715	9 304 840	9 434 345
Stocks matières premières	1 760 365	5 999	1 754 366	1 839 164
En-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	454 083	43 669	410 414	276 261
Avances et acomptes versés s/ commandes	-	-	-	5 256
Créances clients et comptes rattachés	8 487 460	381 979	8 105 481	9 042 522
Autres créances	2 650 549	1 014 381	1 636 168	2 004 438
Valeurs mobilières de placement	1 622	-	1 622	1 563
Disponibilités	11 239 838	-	11 239 838	9 876 239
Charges constatées d'avance	385 814	-	385 814	237 072
ACTIF CIRCULANT	24 979 731	1 446 028	23 533 703	23 282 517
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	39 201 283	6 362 743	32 838 543	32 716 861



BILAN PASSIF

(en euros)	31/03/2010	31/03/2009
Capital social ou individuel (dont versé : 429 552)	429 552	429 552
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 397 809	9 397 809
Réserves légales	42 955	42 955
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	12 854 650	11 448 457
Report à nouveau	2 043	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 856 658	2 480 073
Subventions d'investissement	98 095	-
Provisions réglementées	829 214	505 818
CAPITAUX PROPRES	25 510 976	24 304 665
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	91 795	140 935
AUTRES FONDS PROPRES	91 795	140 935
Provisions pour risques	47 997	41 000
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	47 997	41 000
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	809 037	1 000 000
Emprunts et dettes financières divers	941	432
Total dettes financières	809 978	1 000 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 677 799	5 162 328
Dettes fiscales et sociales	1 438 138	1 599 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	249 971	468 205
Produits constatés d'avance	-	-
Total dettes d'exploitation	6 365 908	7 229 829
DETTES	7 175 886	8 230 261
Ecarts de conversion passif	11 889	-
TOTAL PASSIF	32 838 543	32 716 861



COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/03/2010 (12 mois)	31/03/2009 (12 mois)
Ventes de marchandises	4 948 001	4 935 942
Production vendue de biens	35 073 658	35 557 834
Production vendue de services	1 303 453	1 334 571
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	41 325 112	41 828 347
Production stockée		-
Production immobilisée		-
Subventions d'exploitation	203 123	170 555
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	150 944	298 350
Autres produits	153 050	189 953
Total des produits d'exploitation	41 832 229	42 487 205
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	103 674	182 826
Variation de stocks (marchandises)	(168 232)	23 193
Achats de matières premières et autres approvisionnements	24 478 924	24 131 807
Variation de stocks de matières premières & approvisionnements	79 046	171 576
Autres achats et charges externes	6 818 460	6 454 542
Impôts, taxes et versements assimilés	631 356	608 314
Salaires et traitements	4 213 184	4 099 974
Charges sociales	1 977 978	1 946 319
Dotations aux amortissements sur immobilisations	712 141	496 371
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations		
Dotations aux provisions pour dépréciations sur actif circulant	101 917	41 118
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	51 931	75 538
Total des charges d'exploitation	39 000 381	38 231 577
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 831 848	4 255 628
Produits financiers de participations	84 576	26 201
Autres intérêts et produits assimilés	391 993	508 027
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change	72 051	82 445
Produits financiers	548 619	616 673
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	239 000	
Intérêts et charges assimilés	78 505	111 222
Différences négatives de change	72 394	12 897
Charges financières	389 899	124 119
RESULTAT FINANCIER	158 720	492 554
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 990 568	4 748 181
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 232	27 208
Produits exceptionnels sur opérations en capital	392 788	4 253
Reprises sur provisions et transferts de charges	49 089	117 798
Produits exceptionnels	476 108	149 259
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64 761	295 323
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	228 164	2 351
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	501 196	895 267
Charges exceptionnelles	794 121	1 192 941
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(318 013)	(1 043 681)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	100 462	270 804
Impôts sur les bénéfices	715 435	953 622
TOTAL DES PRODUITS	42 856 956	43 253 136
TOTAL DES CHARGES	41 000 298	40 773 063
BENEFICE OU PERTE	1 856 658	2 480 073



ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 32 838 542 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 41 325 112 Euros et dégagant un bénéfice de 1 856 658 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2009 au 31/03/2010.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en euros.

I) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A. Evolution des participations

- La société EUROGERM SA a racheté à EUROGERM OVERSEAS la quote-part que cette dernière détenait dans les sociétés EUROGERM Andina et EUROGERM Mexique, portant ainsi sa participation dans ces sociétés à 70%.
- La société EUROGERM SA a racheté les parts que détenaient les minoritaires dans la SARL EUROGERM OVERSEAS, afin de porter son pourcentage de détention à 100%. Suite à cette acquisition, La société EUROGERM OVERSEAS a été dissoute en novembre 2009 par transmission universelle de son patrimoine dans EUROGERM SA.
- La SARL EUROGERM ESPANA, filiale de commercialisation détenue au 31/03/2009 à 60% par EUROGERM SA, a été liquidée et dissoute en avril 2009.
- Dans le prolongement de sa stratégie de focalisation sur son cœur de métier, EUROGERM SA a cédé le 1er décembre 2009 sa filiale de production ELCEA, fabricant de céréales techniques, afin de se recentrer sur son métier de sourcing et d'ingrédientiste.
- La filiale EUROGERM BRESIL a été créée en août 2009 et a démarré son activité en octobre 2009.

B. Autres faits marquants

- L'extension de l'usine de Saint-Apollinaire est opérationnelle depuis la fin du 1^{er} trimestre 2009.



II) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 18 juin 2010, Eurogerm a signé un protocole d'alliance stratégique avec le groupe NISSHIN SEIFUN, leader de la meunerie au Japon. Cette alliance, assortie d'une prise de participation de près de 15% du capital d'EUROGERM SA par NISSHIN SEIFUN, se concrétisera par la création d'une joint venture à 50/50 entre les deux groupes en Chine.

A. Règles et méthodes comptables

1) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

2) Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

B. Complément d'informations relatif au bilan

1) Etat des immobilisations



	31/03/2009	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/03/2010
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 068 367	178 800		1 247 167
Fonds de commerce	63 365			63 365
Autres immobilisations incorporelles	56 829			56 829
Total immobilisations incorporelles	1 188 561	178 800	-	1 367 361
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	1 644 043	5 965		1 650 008
Matériel et outillage industriel	2 629 406	513 216	8 023	3 134 599
Installations et agencements	883 154	229 185	1 560	1 110 779
Matériel de transport	93 895	77 308	87 167	84 036
Matériel et mobilier informatique	753 642	69 865	91 324	732 184
Immobilisations corporelles en cours	20 000	10 455	20 000	10 455
Avances et acomptes	-	8 081	-	8 081
Total immobilisations corporelles	6 024 140	914 075	208 074	6 730 140
Immobilisations financières				
Titres de participation	5 119 630	134 827	206 458	5 047 999
Dépôts et cautionnements	46 401	-	244	46 157
Prêts et autres immobilisations fin.	1 191 369	889 890	1 051 365	1 029 894
Total immobilisations financières	6 357 400	1 024 717	1 258 067	6 124 051
TOTAL	13 570 102	2 117 593	1 466 141	14 221 553

2) Etat des amortissements

	31/03/2009	Dotations	Diminutions	31/03/2010
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, autres immob. incorporelles	768 945	199 632	-	968 578
Total immobilisations incorporelles	768 945	199 632	-	968 578
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	668 615	81 435		750 050
Matériel et outillage industriel	1 116 379	256 191	7 740	1 364 830
Installations et agencements	399 769	90 404	1 029	489 143
Matériel de transport	65 584	17 057	70 115	12 526
Matériel et mobilier informatique	541 564	67 423	91 300	517 686
Total immobilisations corporelles	2 791 911	512 510	170 184	3 134 236
TOTAL	3 560 857	712 141	170 184	4 102 813

3) Etat des provisions



	31/03/2009	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	31/03/2010
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	254 490	304 436	8 089	-	550 837
Provision pour hausse de prix	251 328	27 049	-	-	278 377
TOTAL	505 818	331 485	8 089	-	829 214
Provisions pour risques et charges					
Litiges	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	41 000	47 997	41 000	-	47 997
TOTAL	41 000	47 997	41 000	-	47 997
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation	574 900	239 000	-	-	813 900
Sur stocks et en cours	9 838	49 667	9 838	-	49 667
Sur comptes clients	349 740	52 250	20 011	-	381 978
Autres provisions pour dépréciation	892 668	121 714	-	-	1 014 382
TOTAL	1 827 146	462 631	29 849	-	2 259 928
TOTAL GENERAL	2 373 964	842 113	78 938	-	3 137 140
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		101 917	29 849		
financières		239 000			
exceptionnelles		501 196	49 089		



4) Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut 31/03/2010	1 an au plus	Plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	1 076 052	-	1 076 052
	Clients douteux ou litigieux	346 404	-	346 404
	Autres créances clients	8 141 055	8 141 055	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés	4 976	4 976	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 524	7 524	-
	Etat : impôts sur les bénéfices	415 434	415 434	-
	Etat : taxe sur valeur ajoutée	415 556	415 556	-
	Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat : divers	-	-	-
	Groupe et associés	1 549 102	534 721	1 014 381
	Débiteurs divers	257 956	257 956	-
	Charges constatées d'avance	385 814	385 814	-
	TOTAL CREANCES	12 599 872	10 163 035	2 436 837

ETAT DES DETTES	Montant brut 31/03/2010	1 an Au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes à 1 an maximum à l'origine	809 037	195 544	613 493	-
Emprunts dettes à plus de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 677 799	4 677 799	-	-
Personnel et comptes rattachés	644 547	644 547	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	639 739	639 739	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	331	331	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	153 522	153 522	-	-
Groupe et associés	941	941	-	-
Autres dettes	249 971	249 971	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL DES DETTES	7 175 886	6 562 393	613 493	-
Emprunts souscrits en cours exercice	-	-	-	-
Emprunts remboursés en cours exercice	190 963	-	-	-
Emprunts dettes associés	941	-	-	-



5) Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL	0.1000	4 295 521	-	-	4 295 521

Se décomposant en 1 099 181 actions à vote simple et 3 196 340 actions à vote double en date du 31 mars 2010.

Le Conseil d'Administration, réuni le 25 septembre 2008, a décidé l'attribution de 22 250 options de souscription d'actions dans le cadre de l'ouverture d'un plan de stock options. Ce plan a été arrêté en conformité de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 2 février 2007. Le prix de souscription a été fixé par le Conseil d'Administration à 13 euros (valeur également retenue pour le calcul de la contribution sociale de 10%). Les mandataires sociaux bénéficiaires sont tenus de conserver au minimum 10% des actions issues de la levée de leurs options jusqu'à la date de cessation de leurs fonctions. Aucune de ces options n'a été exercée en date du 31/03/2010.

Contrat de liquidité

Eurogerm a confié à NATIXIS SECURITIES l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 0,5 million d'euros a été initialement portée au compte de liquidité et comptabilisée dans le poste « autres immobilisations financières ».

Au 31 mars 2010, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de : 14 927 actions.

6) Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Subventions invest.	Provisions réglementées	Total
31/03/2008	429 552	9 397 809	9 440 755	0	3 339 313	0	220 441	22 827 870
Affectation du résultat 31/03/2008			3 339 313		(3 339 313)			0
Dividendes distribués			(1 288 656)					(1 288 656)
Augmentation de capital								0
Variation prov réglementées							285 377	285 377
Divers								0
Résultat de l'exercice 31/03/2009					2 480 073			2 480 073
31/03/2009	429 552	9 397 809	11 491 412	0	2 480 073	0	505 818	24 304 664
Affectation du résultat 31/03/2009			2 480 073		(2 480 073)			0
Dividendes distribués			(1 073 880)	2 043				(1 071 837)
Variation prov réglementées							323 396	323 396
Divers						98 095		98 095
Résultat de l'exercice 31/03/2010					1 856 658			1 856 658
31/03/2010	429 552	9 397 809	12 897 605	2 043	1 856 658	98 095	829 214	25 510 976



7) Frais de recherche appliquée et de développement

Le montant des frais de Recherche et Développement font l'objet d'une comptabilisation en charges et s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010 à 533 K€.

8) Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCE ALPHA GLOBE	53 357	-	-	53 357	-
MALI DE FUSION	-	-	10 007	10 007	-
Total	53 357	-	10 007	63 364	-

Le fonds de commerce correspond à un fonds lié à la vente de graines acheté en 1991 pour un montant de 350 KF. Cette activité a depuis été développée par la Société (création notamment de la marque GRAINE DE CHAMPION) et dégage à ce jour une capacité d'exploitation bénéficiaire.

Méthodes d'évaluation et de suivi du fonds de commerce : la valeur actuelle (valeur d'inventaire) des fonds de commerce est déterminée, chaque année, en fonction de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés pour ces actifs ou groupes d'actifs auxquels ils se rapportent.

9) Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
LOGICIELS	158 061	21 921	100.00
LOGICIELS	876 493	291 146	25.00
LOGICIELS	208 106	8 880	20.00
BREVETS ET DIVERS	61 337	13 472	5.00 à 50.00

10) Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



11) Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	DE 5 A 10 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE OU	DE 3 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	DE 5 A 8 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE OU	DE 1 A 8 ANS
Mobilier	LINEAIRE	DE 3 A 10 ANS

Depuis l'application du nouveau règlement sur les actifs, l'excédent constaté entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire (via le résultat exceptionnel).

12) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis majoré des éventuels frais d'acquisition de titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle (valeur d'inventaire) des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé de la rentabilité, des plus et moins values latentes, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

13) Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont représentatives du contrat de liquidité, de comptes à terme en garantie d'emprunt et de dépôts et cautionnement comptabilisés à leur valeur historique. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Une dépréciation est constatée dans le résultat financier si le cours moyen du mois précédent la date de clôture est inférieur à la valeur d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions sont comptabilisés pour leur montant net dans le résultat exceptionnel. (cf. 3.4 résultat exceptionnel)

Au 31 mars 2010, 14 927 actions propres Eurogerm sont détenues par le biais du contrat de liquidité pour une valeur brute de 179 K€. Aucune provision pour dépréciation n'est comptabilisée.

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société a acheté au cours de l'exercice 39 026 actions au prix moyen de 11,85 € et vendu 35 765 actions au prix moyen de 11,38 €.



14) Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

15) Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

16) Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

17) Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les avances accordées aux filiales du groupe sont rémunérées au taux fiscalement déductible.

18) Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

19) Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat selon la méthode du FIFO.

20) Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture, de l'exercice.

21) Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



22) Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

23) Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	20 500
Créances clients et comptes rattachés	97 279
Autres créances	182 742
Disponibilités	61 414
Total	361 935

24) Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278 653
Dettes fiscales et sociales	1 089 519
Autres dettes	214 493
Total	1 582 664

Détail dettes fiscales et sociales :

- Congés à payer : 400.538 euros
- Autres charges de personnel : 142.759 euros
- Participation : 96.732 euros
- Charges sociales s/ CP : 177.656 euros
- Autres charges sociales : 118.312 euros
- Etat charges à payer : 153.522 euros

25) Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	385 814
Total	385 814



26) Tableau concernant les entreprises liées et les participations

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES (EN K€)	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	4 668	255
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Avances et acomptes versés sur comptes	-	-
Créances clients et comptes rattachés	3 339	63
Autres Créances	1 378	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur comptes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70	198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Charges financières	41	-
Produits financiers	143	2

III) COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

A. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	25 817 800
EXPORT	15 507 312
Total	41 325 112

B. 3.2. Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	Montant
Total	429 608

Par ailleurs, le nombre d'options de souscription d'actions attribuées aux organes de direction s'élève à 3000.



C. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	34	
Agents de maîtrise et techniciens	29	
Employés	24	3
Ouvriers	31	11
Total	118	14

D. Détail du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
VNC et Produits de cession des immobilisations	17 889	29 708
Dotations / Reprises amortissements dérogatoires	304 436	8 089
Dotations / Reprises provisions pour hausse de prix	27 049	-
Dotations / Reprises provisions sur filiales	121 714	-
Résultat des opérations sur actions propres	8 919	14 444
Dotation/reprise provision pour risques	47 997	41 000
Quote part de subvention investissement		14 015
VNC et Produits de cession des immos financier	201 357	334 621
Divers	64 762	34 232
Total	794 121	476 108

E. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 990 568	924 131
Résultat exceptionnel	(318 013)	(119 671)
Participation	100 462	89 025
Résultat comptable	2 572 093	715 435

Depuis l'exercice clos le 31 mars 2009, le crédit d'impôt recherches est comptabilisé dans le poste « autres produits d'exploitation » au lieu du poste « impôts » en raison de son mode de calcul (pourcentage des dépenses de recherche effectuées).



IV) ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000
Total	500 000

B. Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	689 306
Total	689 306

En matière de droits individuels à la formation, le volume d'heures acquises au 31/12/2009 n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 9 585 heures.

En matière de pensions et retraites : le montant des engagements non couverts par une assurance est évalué à la clôture de l'exercice à 250 K€.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) :

- Taux annuel de revalorisation des salaires (inflation comprise) : 2 %
- Taux net annuel de capitalisation (inflation comprise) : 4 %
- Taux de mobilité (tum over) : de 0% à 8.20% en fonction de la tranche d'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Modalités de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- Taux annuel d'actualisation : 4%
- Taux de charges sociales patronales : 45%

C. Risques financiers

Les risques décrits dans l'annexe consolidée correspondent essentiellement aux risques de l'entreprise consolidante Eurogerm.



D. Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal. matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	445 248	5 536 589			5 981 837
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	-	671 240	-		671 240
- dotations de l'exercice	-	261 829			261 829
Total	-	933 069			933 069
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	-	1 587 568			1 587 568
- exercice	-	639 443			639 443
Total	-	2 227 011			2 227 011
Redevances restant à payer					
- à un an de plus	-	414 602			414 602
- entre 1 et 5 ans	-	1 490 773			1 490 773
- à plus de 5 ans	-	2 175 425			2 175 425
Total	-	4 080 800			4 080 800
Valeur résiduelle					
- à un an au plus	-	-			-
- à plus de 5 ans	-	1			1
Total	-	1			1
Montant en charge sur l'exercice	-	570 891			570 891

E. Accroissements et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées:	
- Provision pour hausse de prix	92 792
- amortissements dérogatoires	183 612
Subventions d'investissement :	32 698
Total des accroissements	309 103
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	33 487
- organic	5 280
Total des allègements	38 768

F. Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ACG	SARL	971 100	24 RUE BUFFON 21000 DIJON

G. Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.



H. Tableau des filiales et des participations

(en euros)	SIREN	Capital	Capitaux propres avant résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursé	Montants des cautions donnés par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
					Brute	Nette						
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS												
1. FILIALES (+ DE 50%)												
EUROGERM AT. LIQUIDE	439 085 879	150 000	(1 151 780)	99,87%	74 900	0	10 14 381		15 499	(102 595)		Bilan 31.03.10
EUROGERM SENEGAL		175 316	356 719	51%	90 875	90 875	235	200 000	3 439 451	173 506	57 379	Bilan 31.12.09
EUROGERM ANDINA		192 320	59 886	70%	140 175	140 175	211 731		682 664	30 385		Bilan 31.12.09
EUROGERM BRÉSIL		123 798	123 798	80%	95 414	95 414			363 559	(3 591)		Bilan 31.03.10
EUROGERM Mexique		5 285	125 724	70%	5 029	5 029	5 471		2 040 453	164 022	25 427	Bilan 31.12.09
EUROGERM Maroc		8 834	11 328	75%	6 774	6 774	106 439	11 648	826 733	(10 317)		Bilan 31.12.09
LEAG - LABORATORIO		7 212	927 901	100%	4 200 176	3 700 176			4 817 361	(130 959)		Bilan 31.03.10
GUSTALIS	504 932 914	300 000	603 253	50,02%	150 050	150 050	40 846	327 658	3 709 769	335 283		Bilan 31.03.10
2. PARTICIPATIONS (10 à 50%)												
EUROGERM ALGERIE		190 600	405 033	50%	45 735	45 735			459 397	(103 580)		Bilan 31.12.09
IDS CONDIPOUDRE	450 114 798	275 600	308 273	40%	160 000	21 000	120 000		1796 518	(262 547)		Bilan 30.09.09
MOULIN NEUF	345 388 276	69 600	491 025	13,79%	31 760	31 760			1425 592	10 937	1770	Bilan 31.03.10
LAPOGE SCI	382 486 801	2 287	197 143	10%	229	229		3 300	132 678	39 521		Bilan 31.12.09
OPTIMATIN	450 670 948	15 000	16 303	12,50%	1875	1875			1943	(3 794)		Bilan 30.09.09
MOULIN TARON	421 888 876	24 000	116 767	10%	15 000	15 000			456 249	18 314	0	Bilan 31.12.09

SA EUROGERM

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2010

S.E.C.C

15 Rue George Sand

21300 CHENOVE

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

37 C Cours du Parc

21000 DIJON

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros

Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

RCS DIJON 349 927 012

SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice clos le 31 mars 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EUROGERM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1 à 3 de l'annexe exposent notamment les règles et méthodes relatives à l'établissement des comptes sociaux. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.
- Comme précisé dans les notes 2.3 et 2.12 de l'annexe, votre Société procède à un test de dépréciation des titres de participation afin de déterminer si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable historique. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur actuelle. Cette valeur est appréhendée notamment sur la base de l'actif net comptable corrigé des prévisions de résultats.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

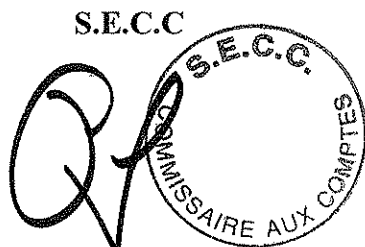
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

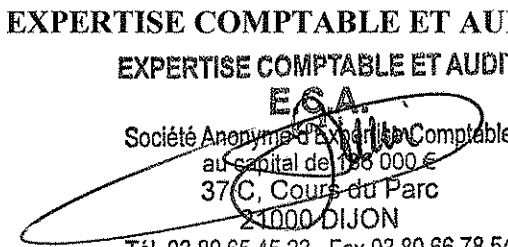
Fait à Chenôve et à Dijon, le 16 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT


E.S.A.
Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 100 000 €
37 C, Cours du Parc
21000 DIJON

Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54

Jérôme BURRIER

SA EUROGERM

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 mars 2010

S.E.C.C

**15 Rue George Sand
21300 CHENOVE**

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

**37 C Cours du Parc
21000 DIJON**

SA EUROGERM

Société Anonyme au capital de 429.552,10 euros
Parc d'activité du Bois Guillaume - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
RCS DIJON 349 927 012
SIRET 349 927 012 00030 - APE 1089 Z

Exercice clos le 31 mars 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Contrat de bail

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail de juillet 2009 d'une durée de 9 ans, votre société prend en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 1.080 euros hors taxes au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 8 juillet 2009)

2) Abandon de créance

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Votre société a octroyé à la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune s'élevant à la somme de 41.280 euros et correspondant aux intérêts de compte courant dus au titre de l'exercice.

(Conseil d'Administration du 29 septembre 2009)

3) Contrat de mandataire social

(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

Votre société a conclu le 8 juillet 2009 un avenant au contrat de mandataire social avec Monsieur Benoit HUVET en qualité de Directeur Général Délégué.

Les principales caractéristiques de cet avenant sont les suivantes :

- La rémunération fixe annuelle brute passe de 96.000 euros à 120.000 euros, payable en 12 mensualités égales. Les autres caractéristiques du contrat demeurent inchangées :*
 - En cas de rupture du mandat social à l'initiative du Directeur Général Délégué et en contrepartie de l'engagement de non-concurrence pendant une durée de 36 mois, il percevra une indemnité correspondant à 18 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçue dans la société EUROGERM.*
 - En cas de révocation de ses fonctions de Directeur Général Délégué, il percevra une indemnité forfaitaire correspondant à 30 mois de rémunération nette moyenne des deux dernières années perçues dans la société EUROGERM.*
- A cette partie fixe s'ajoute une partie variable d'un montant brut égal à 5 % du résultat courant des entreprises intégrées avant impôt sur les sociétés du groupe EUROGERM.*

La rémunération globale de Monsieur Benoit HUVET s'est ainsi élevée, au titre de l'exercice, à un montant de 347.208 euros.

(Conseil d'Administration du 8 juillet 2009)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1) Contrat de prestations

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations établi en juillet 2008, votre société réalise au profit de la SARL GUSTALIS des prestations de conseil et d'assistance dans le cadre du développement, de la fabrication et la commercialisation des produits Gustalis, ainsi que des travaux administratifs et comptables. Ces prestations sont rémunérées moyennant un prix de 150 euros par tonne depuis début janvier 2009, date de la prise en charge par Eurogerm de la production. Depuis cette date, elles sont par ailleurs incluses dans le prix des produits finis fabriqués et ne permet donc pas d'en fournir un montant précis.

2) Contrat de sous-location

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de sous location de janvier 2009, votre société donne en location à la SARL GUSTALIS des locaux nécessaires à son exploitation sis à SAINT APOLLINAIRE (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 4.949 euros hors taxe au titre de l'exercice.

3) Contrats de bail

- Avec la société SCI LAPOGE

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

La société SCI LAPOGE, avec autorisation de sous-location d'AUXICOMI, loue à votre société des locaux nécessaires à son exploitation situés à Quetigny (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 55.540 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 7.169 euros.

Un dépôt de garantie de 34.764 euros a été versé par votre société.

- Avec la société SCI GIMY

(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} avril 2005, votre société prend en location auprès de la SCI GIMY des bureaux commerciaux sis à PARIS (75016).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 63.368 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 1.130 euros.

Un dépôt de garantie de 8.800 euros a été versé par votre société.

- **Avec la société SCI JULLENSIAD**
(Administrateur concerné : Monsieur Benoit HUVET)

- a) Conformément au contrat de location prenant effet en date du 16 mai 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD un appartement à usage d'habitation sis à DIJON.

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 6.807 euros au titre de l'exercice.

Un dépôt de garantie de 500 euros a été versé par votre société.

- b) Conformément au contrat de bail commercial du 1^{er} octobre 2005, votre société prend en location auprès de la SCI JULLENSIAD des bureaux commerciaux sis à RAMBOUILLET.

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 15.914 euros hors taxes au titre de l'exercice. Par ailleurs, la refacturation de la taxe foncière s'est élevée à 415 euros.

Un dépôt de garantie de 1.100 euros a été versé par votre société.

- **Avec la société SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de bail de décembre 2008 d'une durée de 7 mois, votre société prend en location auprès de la SARL BOURGOGNE TERRE DE CULTURE des locaux de stockage sis à LONGVIC (21).

Consécutivement, les loyers se sont élevés à 360 euros hors taxes au titre de l'exercice.

4) Contrats de prestations de services

- **Avec la société EUROGERM ATELIER LIQUIDE**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, votre société facture à la filiale EUROGERM ATELIER LIQUIDE des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires mensuel hors taxes réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 199 euros hors taxes.

- **Avec la société SARL ELCEA**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

Conformément au contrat de prestations de services applicable à compter du 1^{er} janvier 2007, votre société facture à la filiale ELCEA des prestations administratives, de gestion et management sur la base d'une redevance mensuelle égale à 1,5 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par cette filiale.

Consécutivement, les prestations facturées par votre société au titre de l'exercice se sont élevées à la somme de 16.280 euros hors taxes.


Suite à la cession de la société ELCEA sur l'exercice, les prestations se sont arrêtées en date du 30 novembre 2009.

- 5) **Contrat de prestations de conseils et assistance avec la société ACG**
(Administrateur concerné : Monsieur Jean-Philippe GIRARD)

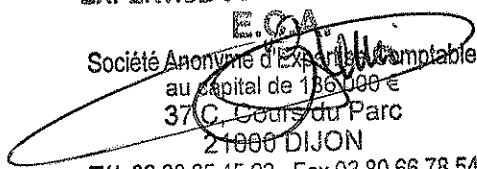
La société ACG facture à votre société des prestations de conseils et assistance en matière de définition de la stratégie, de la politique commerciale et marketing. Conformément au contrat de prestations de conseils applicable à compter du 2 février 2007, ces prestations sont rémunérées moyennant une redevance mensuelle égale à 1,2 % du chiffre d'affaires hors taxes mensuel réalisé par votre société.

Consécutivement, les prestations facturées à votre société au titre de l'exercice, par la société ACG, se sont élevées à la somme de 495.132 euros hors taxes.

Fait à Chenôve et à Dijon, le 16 juillet 2010
Les Commissaires aux Comptes

S.E.C.C.

S.E.C.C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Olivier SARLIN

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
E.C.A.

Société Anonyme d'Expertise Comptable
au capital de 186.000 €
37 C. Cours du Parc
21000 DIJON
Tél. 03 80 65 45 23 - Fax 03 80 66 78 54
Jérôme BURRIER



Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010



AVIS DE CONVOCATION

Mmes et MM. les actionnaires de la société Eurogerm S.A. sont informés qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire qui se tiendra le 28 septembre 2010 à 17 heures 30 au siège social de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010
2. Lecture du rapport spécial défini à l'article L. 225-184 du Code de commerce présenté par le Conseil d'Administration concernant le plan d'options de souscription d'actions en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
4. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
5. Approbation des comptes annuels - sociaux et consolidés - de l'exercice clos le 31 mars 2010 et quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
6. Affectation du résultat ;
7. Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce ;
8. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2010/2011 ;
9. Nomination et renouvellement d'administrateurs
10. Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité

Projets de résolutions

Le texte des résolutions qui seront proposées aux actionnaires est le suivant :

Première résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2010 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2010, comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés ainsi que l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports, qui font apparaître un bénéfice de 2 102 milliers d'euros.



Deuxième résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2010)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2010 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux dudit exercice clos,

approuve les comptes annuels de l'exercice social, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 mars 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 1 856 658 euros, ainsi que les opérations ressortant desdits comptes et rapports,

approuve, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les dépenses et charges effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant global de 31 423 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Troisième résolution (Affectation des résultats de l'exercice clos de 31 mars 2010)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

approuve la proposition d'affectation et de répartition du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2010 s'élevant à 1 856 658 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 856 658,06 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves

– Aux autres réserves, soit 997 553.86 euros

Dividendes

– A titre de dividende 859 104.20 euros

Le dividende unitaire est donc de 0,20 euros.

Dans le cas où, lors de sa mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions serait affecté au compte « report à nouveau ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2010.



Les associés personnes physiques disposent de la faculté d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes visé à l'article 117 quater du Code Général des Impôts et doivent dans ce cas notifier leur option dans le délai légal en vue d'une imposition au taux de 18% du dividende brut par action (+ 12,1% de prélèvements sociaux). A défaut d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire, les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement de 40% réservé aux personnes physiques (article 158-3° du Code Général des Impôts) soit directement, soit par l'intermédiaire de sociétés de personnes, conformément aux articles 108 et suivants et 206-2 du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois (3) exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2009	1 073 880	0	0
31/03/2008	1 288 656	0	0
31/03/2007	1 159 791	0	0

Quatrième résolution (Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution (Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration,

fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 5 000 euros pour l'exercice devant être clos le 31 mars 2011.



Sixième résolution (Nomination d'un nouvel administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport complémentaire du Conseil d'Administration,

nomme, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013 : la Société OYC EU BV, représentée par Mark Berman et domiciliée Conradstraat 18 – 3013 AP - Rotterdam – Pays-Bas.

Septième résolution (Renouvellement d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

renouvelle, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013, Monsieur Jean-Philippe GIRARD.

Huitième résolution (Renouvellement d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

renouvelle, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013, Monsieur Benoît HUVET.

Neuvième résolution (Renouvellement d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

renouvelle, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 (trois) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013, la société SIGEFI, représentée par Monsieur Bertrand ROBERT.



Dixième résolution (Accomplissement des formalités légales)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Les demandes d'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R.225-71 du Code de Commerce doivent, conformément aux dispositions légales, être adressées au siège social, à compter de la publication du présent avis et jusqu'à vingt-cinq (25) jours avant l'Assemblée générale.

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quelque soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou aux opérations d'un dépositaire central par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- 1) adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;
- 2) donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ;
- 3) voter par correspondance.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.



Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les formulaires de procuration et de vote par correspondance leurs seront adressés sur demande par lettre recommandée avec avis de réception auprès de **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9** au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée, sauf disposition contraire des statuts.

Les actionnaires peuvent, poser des questions écrites à la société à compter de la présente publication. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions légales, doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale. Ces demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Il est en outre rappelé que l'examen par l'assemblée générale des résolutions qui seront présentées est subordonné à la transmission par les intéressés, au plus tard le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable de leurs titres dans les mêmes conditions que celles indiquées ci-dessus.

Le Conseil d'Administration



Calendrier de la communication financière

08/12/2010 : publication des résultats semestriels 2010/2011

Contacts

Eurogerm

Jean Philippe Girard – Président Directeur Général

Tel. : +33 (0)3 80 73 07 77

investisseurs@eurogerm.com

NewCap.

Communication Financière et Relations Investisseurs

Emmanuel Huynh / Estelle Guichard

Tel. : +33 (0)1 44 71 94 94

eurogerm@newcap.fr